



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

m

1686,6

Exp. 511 ^{III} 1686, 6

force de Mercure
à partien
Châteline
L...

E

<36624555110018

<36624555110018

Bayer. Staatsbibliothek

33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

JUIN' 1686.



AV PALAIS.
A PARIS,

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez **G. DE LUYNE**, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez la **Veuve C. BLAGEART**, Court-
Neuve du Palais, **AU DAUPHIN.**

Et **T. GIRARD**, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Bayerische
Staatsbibliothek

Digitized by Google

AU LECTEUR.

Quelque succès que l'on puisse avoir en écrivant, on ne non seulement le chagrin de sacrifier ses soins & sa peine, mais encore celuy de perdre beaucoup, puisque si l'on ne réussit pas on est condamné aux frais des Impressions; mais, comme c'est avec justice, on s'en plaindrait sans raison. Cependant si les Ouvrages qu'on donne au Public ont un plein succès, on paye cherement ce glorieux avantage puisqu'ils sont aussi-tôt imprimez par d'autres. Il y a long-temps que cela arrive à l'égard du Mercure, que les

AVIS LECTEUR.

François & les Etrangers font
imprimer, & comme on s'a esou-
tume d'esperer ainsi qu'à gagner,
son sen est fait une habitude.
Les Etrangers viennent de pouf-
ter les choses plus loing, à l'égard
de la Relation du dernier Car-
noulell, & ont fait scavoir à toute
l'Europe par leurs Nouvelles im-
primées, qu'ils alloient mettre
cette Relation sous la Presse, &
comme on voit par là une perte
assurée, on aime mieux que le
Public en profite, & perde par
ceste, donner pour quinze sols
cette Relation qu'on a vendue
trente jusques icy. On ne peut
douter qu'elle ne soit plus cor-
recte que celle que l'on promet,
les Originaux estant toujours
beaucoup plus parfaits que les

MALLETOR.

Copiez. On ne dit rien des Recherches curieuses dont cette Relation est remplie, ny des Portraits en Vers des Seigneurs & des Dames qui estoient au Carroussel, on en a trop parlé pour supposer que le Lecteur n'en soit pas instruit. On donnera aussi tout ce qui peut avoir à bon compte pour ce qui regarde cette matière, les deux Relations du Carroussel de l'année dernière pour six sols chacune. Outre la Description générale de ce Spectacle que contient la première de ces deux Relations, elles renferment encore quatre-vingt Madrigaux sur les Devises de toutes les personnes qui le composent. Quant à la seconde, elle est remplie de quatre grandes Plac-

AU LECTEUR.

ches, & contient tout ce qui regarde les Maisons, Dignitez, & Emplois de chaque Chevalier. On peut dire qu'en les donnant pour ce prix, on en fait un present à ceux qui ne les ont pas, puis qu'elles ne leur reviendront pas à la valeur de l'impression & du papier.



TABLE DES MATIERES.
contenues en ce Volume.

P Rélude.	1
Prieres pour rendre graces à Dieu du retour de la Santé du Roy.	4
Lettre adressée aux Pasteurs fugitifs qui sont dispersez dans les Pais étrangers.	7
Vers d'Homere à Mademoiselle de Scudery, en luy envoyant une Agathe, où la Agathe est en relief.	35
Réponse de Mademoiselle de Scudery.	40
Histoire de l'Enfant supposé, déclaré Impos- teur par le Parlement.	41
L'Asne, le Vieillard & son Fils, Fable.	72
Discours fait à M. le Chancelier par Mrs les Grands Audianciers, Contrôleurs Gene- raux du Sceau, Gardes des Rôles, Conser- vateurs des Hypoteques & Censes, & Tre- sorier du Sceau, en luy presentant sa Me- daille qu'ils ont fait fraper.	78
Suite de la défaite des Protestans des Vallées de Lucerne.	87
Lettre contenant les particularitez du Baptes- me des Turcs amenez de Coron par M. le Prince Philippe de Savoye.	115
Conversions.	137
Grande Feste donnée à Rome par M. le Car-	

T A B L E.

dinal d'Estrées.	150
Lettre touchant de nouveaux Insectes.	172
Traduction d'une Ode d'Anacréon.	180
Tout ce qui s'est passé à la Reception des quatre nouveaux Chevaliers de l'Ordre.	182
Mission faite à Sommieres, Ville du Diocèse de Nismes.	231
Mort.	248
Défy fait par M. le Duc de S. Aignan.	254
Cartel d'Arface.	256
Discours touchant l'Histoire des Estampes.	259
Histoire des Estampes.	264
Prieres faites à Toulouse, & aux Theatins à Paris, pour rendre graces à Dieu du retour de la Santé du Roy.	256
Particularitez touchant le Voyage de M. le Chevalier de Chaumont à Siam.	299
Modes nouvelles..	323
Noms de ceux qui ont expliqué les Enigmes.	334
Enigmes.	336

Fin de la Table.



VERVEINE
GALANT

JUIN 1686.

JE ne suis pas étonné, Ma-
dame, qu'on ait fait des
Prieres dans vostre Province
pour l'entier rétablissement
de la Santé de nostre Augus-
te Monarque, puis que Pa-
ris a donné l'exemple à tou-
Jun 1686. A

2 MERCURE

tes les Villes du Royaume. L'amour des François pour Sa Majesté a fait voir quelque chose de nouveau dans ces Prieres. Elles ne se faisoient autrefois que par un Mandement exprés des Evêques , & pour implorer le secours du Ciel , quand les Souverains estoient en peril, & non pas pour de legeres indispositions, telle qu'a esté celle du Roy ; & ces Prieres finies , on ne rendoit point de Graces publiques pour leur Santé recouvrée ; mais ce qui s'est fait en cette oc-

GALANT. 3

caſion pour ce Prince, eſt venu duzele ardent que ſes Sujets ont pour luy ; & ce qu'il y a encore de fort ſingulier dans ces Prieres, c'eſt qu'on en a fondé en plufieurs Eglifes, pour y eſtre dites tous les ans, & cela ne s'eſtoit point encore veu. Ce n'eſt pas qu'on n'en diſe quelques-unes pour d'autres Rois ſes Predeceſſeurs, mais elles ont eſté ou fondées, ou ordonnées par ces Souverains ; & LOUIS LE GRAND eſt le ſeul Monarque pour qui les Peuples en ayent fon-

A ij

4 MERCURE

dé de leur propre mouvement. Il n'y a pas lieu d'en estre surpris. Il est naturel de faire des choses nouvelles pour un Prince qui en fait tous les jours d'extraordinaires, non seulement pour la gloire & le bien deses Sujets, mais encore pour le repos & l'utilité de toute la Terre. On continuë ces Prières, & le Chapitre de S. Marcel donna des marques de son zele sur la fin du mois passé, par un Salut qui fut chanté en Musique dans cette Eglise. Elle estoit ornée ce

GALANT. 5

jour-là des plus belles Tapisseries de la Manufacture Royale des Gobelins. Le S. Sacrement y fut exposé, & M^r le Doyen le porta en Procession. Les Chanoines, Chapelains, & Ecclesiastiques de la Communauté de ce Chapitre y assisterent au nombre de quatre-vingt, tous en Chapes, & la Ceremonie se termina par le *Te Deum*, en action de graces de l'entier recouvrement d'une Santé si precieuse à la France. Elle est si parfaitement rétablie, que le Roy a monté à cheval

A iij

6 MERCURE

pour aller tirer dans le Parc de Versailles.

Le soin que prend ce Monarque de toutes les choses qui regardent l'affermissement de la vraie Religion, donne lieu de jour en jour à des Ouvrages qui font d'une grande utilité pour les nouveaux Convertis, puis qu'ils leur font voir combien les Ministres qui les ont abandonnez, ont une conduite éloignée de celle des vrais Pasteurs. En voicy un de cette nature, que vous ne serez pas fâchée de voir.

SZZZSSZZZZZSSZSSZSSZ

LETTRE CHRESTIENNE

& Catholique , adressée
aux faux Pasteurs fugitifs,
qui sont dispersez dans les
Pays Etrangers.

L A Grace de Jesus-Christ ,
nostre seul Sauveur, & nô-
tre unique Mediateur, vous fas-
se connoistre, mes Freres abusez,
la Verité de sa sainte Parole. Je
veux croire qu'il y en a parmy
vous qui sont trompez de bonne
foy, & qui marchent au milieu
des tenebres & des ombres de la

A. iiii.

8. MERCURE

Mort, croyant estre dans la lumie-
re de l'Evangile, & dans le jour
de la vie qui est en Jesus-Christ;
mais permettez que l'amour ar-
dent que nous avons pour vostre
salut, nous ouvre la bouche, &
que la charité qui nous presse,
cette charité si tendre qui n'est au-
tre chose que l'Esprit de Dieu ré-
pandu dans nos cœurs, pour par-
ler comme l'Ecriture, fasse au-
prés de vous une dernière tenta-
tive, en vous adressant de la part
d'un grand Prince ces paroles si
touchantes d'un S. Prophete &
d'un grand Roy. Jusqu'à quand,
jusqu'à quand aurez-vous le

GALANT. 9

cœur pesant , obstiné & endurcy ? Pourquoi aimez-vous si fort la Vanité , & d'où vient que vous cherchez avec tant d'ardeur le Mensonge , pour vous tromper vous-mesmes & pour tromper les autres ? Pſal. 4.

On a beau vous éclairer , vous ressemblez à ces Gens dont parle l'Apostre S. Paul , qui ne ferment pas seulement les yeux à la véritable lumiere , mais qui mettent encore leurs mains dessus , pour s'empescher de voir la moindre lueur qui seroit capable de faire cesser leur aveuglement. Vous

10 MERCURE

estes des Aveugles, & vous voulez conduire d'autres Aveugles. Quelle sera donc la fin de vos égaremens ? Ah fin funeste & déplorable, que le Sauveur du Monde a marquée luy-mesme dans sa sainte & divine Parole ! Vous tomberez, n'en doutez nullement, dans le fond du precipice, & vous y ferez tomber les autres après vous. Vostre chute sera d'autant plus malheureuse qu'elle en fera tomber plusieurs qui croyent marcher seurement en vous prenant pour leurs Guides. Pauvres Peuples ! Malheureux Conducteurs, qui conduisez sans Or-

GALANT. II

dre , qui parlez sans autorité ,
& qui preschez sans Mission ,
combien trompez-vous de pau-
vres ames , dont vous rendrez
compte un jour au juste Jugement
de Dieu ? C'est là où je vous ap-
pelle , c'est là où je vous attens.
Oüy, vous y rendrez compte de ces
Ames rachetées par le sang d'un
Dieu , pour qui Jesus-Christ est
mort , & pour le salut desquelles
il seroit encore tout prest de mou-
rir.

Jusqu'à quand, encore une fois,
n'écouteriez-vous point la voix de
vostre Dieu , de vostre Roy , &
de vos veritables Pasteurs , qui

12 MERCURE

vous exhortent depuis si long-temps de rentrer dans le sein de l'Eglise vostre Mere, dont vous estes injustement sortis ? jusqu'à quand vous égarerez-vous dans les voyes de l'Iniquité & dans les routes criminelles de Babilone, pour parler avec un Prophete ? Si vous estiez de veritables Pasteurs, comme vous en usurpez le nom, que ne feriez-vous pas, ou plutôt que n'aurez-vous point fait ? Le veritable Pasteur, dit Jesus-Christ, donne sa vie pour ses Brebis. Voilà l'idée la plus juste & la marque la plus certaine d'un veritable Pasteur donnée pour la

Cela supposé, dites moy, je vous prie, pauvres Freres abusez, où trouve-t-on parmy vous ce caractere de Pasteur ? Qui sont ceux d'entre-vous qui le portent avec justice ? A-t-on veu un seul Ministre qui ait donné sa vie pour son Troupeau ? Citez-nous en un seul, marquez-nous son zele, racontez-nous le genre de son Martyre. N'avez-vous pas au contraire quitté la Houlette & abandonné le Bercaïl, comme des Pasteurs mercenaires ? Nos Troupeaux seduits, nos Brebis abusées, sont, dites-vous, errantes & vagabondes, étonnées & surprises

14 MERCURE

de voir hors du danger ceux qui
devroient les encourager par leur
prudence, & qui sont obligez par
leur titre de Pasteur, de les def-
fendre jusqu'à la dernière goutte
de leur sang. Que diront après ce-
la les personnes éclairées qui se
sont converties de bonne foy? Que
diront les gens d'esprit & de bon
sens? Ils riront de vostre infidélité,
& ils auront toujours dans le
fonds du cœur une juste indigna-
tion contre leurs Ministres qui
ont fuy, & qui ont démenty si
lâchement par leurs actions la
Doctrine qu'ils avoient enseignée
par leurs paroles.

GALANT. 15

Ne dites point que vous avez obey au Prince, & que vous vous estes accommodé au temps. Vous avez sagement fait pour vos intereſts particuliers ; mais où eſt ce zele ardent , ce courage intrepide de ces genereux Pasteurs , de nos anciens Evêſques , qui pendant les plus violentes perſecutions ſe ſont expoſez aux tourmens & à la mort meſme , à l'exemple de Jeſus-Chriſt le Souverain Pasteur qui a donné ſa vie pour ſes Brebis ? Helas ! bien loin de ſuivre ces grands exemples de ſainteté , ces courages tous heroïques qui ont verſé leur ſang pour ſoutenir les

16 MERCURE

intereſts de la verité de noſtre ſainte Religion , vous ne vous ſervez de voſtre eſprit & de vos plumes que pour ſemer l'yvroie & la zizanie dans le ſein de l'Egliſe. Vous eſtes ſemblables à cét homme Ennemy dont il eſt parlé dans l'Evangile , puis que vous n'écrivez aux nouveaux Convertis à la Foy Catholique , que pour les détourner de rendre à Dieu & à leur Prince ce qu'ils leur doivent. Vos Lettres ſous de belles paroles ne cachent que de mauvais deſſeins. Elles fomentent l'eſprit de revolte & de ſédition , eſprit ſi fort oppoſé à ce-

GALANT. 17

luy de Jesus-Christ qui nous a dit
à tous, Apprenez de moy que
je suis doux, & rendez à Ce-
sar ce qui est à Cesar, & à
Dieu ce qui est à Dieu. Vous
avez la voix de Jacob, mais
vos mains sont des mains d'Esai,
& sous la peau de Brebis, vous
portez les dents du Loup.

Les raisons specieuses que vous
insinuez si doucement, ne sont
propres qu'à surprendre les foibles,
& à tromper les ignorans, mais
les habiles s'en moquent, & vous
disent par ma bouche : Venez
nous prescher de plus près ce que
vous nous écrivez de trop loin.

Juin 1686.

B.

18 MERCURE

nous vous connoissons alors pour de véritables Pasteurs, si vous en faites les œuvres, & si vous donnez vostre vie pour vos Troupeaux. Pourquoi traitez-vous de Prostituée, d'Adultere & de Corrompue la sainte Eglise Romaine, que nous reconnoissons à present pour estre la véritable Eglise? Nous n'y trouvons rien au fonds ny dans la Doctrine, ny dans les Mœurs, de tout ce que vous nous avez dit autrefois. Le Portrait affreux que vous nous en avez fait, n'estoit pas fidelle. C'estoit plütoſt un effet de vostre zele amer, & de vostre emper-

tement outré, qu'une expression
 sincère de la pure vérité. En effet,
 si l'on en juge sans passion & sans
 entêtement, qui ne sera persuadé,
 pour peu qu'il ait de connoissance
 de la venerable Antiquité, que
 l'Eglise Romaine est celle qui a
 toujours conservé toute pure la
 Doctrine des saints Apostres, &
 la Foy Orthodoxe, par une Tra-
 dition constante & non interrom-
 pue, qu'elle a esté de tout temps
 reconnüe & appellée par les saints
 Peres, la Tige, le Tronc, le Chef
 des Eglises, la grande Eglise, la
 premiere Chaire, l'Eglise Mere
 & Matrice de toutes les autres.

20 MERCURE

Quisquis à Matrice discesserit, dit S. Cyprien, seorsum vivere & spirare non potest, & substantiam salutis amittit. Pesez bien ces paroles, peut-on rien trouver de plus fort & de plus formel, quand on les lit sans aigreur, & dans le desir de faire son salut?

S. Paul ne dit-il pas que la Foy des Romains sera annoncée par tout, & quand on vouloit autrefois marquer un véritable Chrestien, ne luy donnoit-on pas le surnom de Romain, comme on voit dans les Actes du Concile d'Ephese, au chapitre dixième, où l'Em-

GALANT.

pereur Theodose le Jeune appelle la
Foy Catholique, la Religion Ro-
maine ?

Les Ennemis mesme de l'Eglise
ont senty, & reconnu malgré
eux cette verité incontestable.
C'est ce qu'on voit dans Victor,
au livre premier de la persecution
des Vandales, Jocundus Arien
parlant à Theodoric.

La raison qui les portoit à cela,
c'est qu'ils voyoient que de tout
temps le gros des Chrestiens estoit
dans la Communion Romaine, &
qu'ils y accouroient en foule de tous
les endroits de la Terre ; car dans
la confusion des Sectes qui se van-

22. MERCURE

toient d'estre Chrestiennes, Dieu ne manqua jamais à son Eglise, il sceut luy conserver une marque d'autorité que les Heretiques ne pouvoient prendre. Elle est Apostolique, la suite, la succession, l'autorité primitive luy appartiennent. Elle est Catholique & Univerfelle, elle embrasse tous les temps, elle s'étend de tous côtez, & tous ceux qui l'ont quittée, l'ont premièrement reconnüe, & ne peuvent effacer le caractere de leur Nouveauté, ny celui de leur Rebellion. S. Irenée ne dit-il pas encore qu'il est necessaire que toutes les Eglises s'unissent & convien-

nent avec la Romaine, parce que la plus puissante Principauté reside en elle? Prenez & lisez.

Ce sont ses propres paroles, qui sont bien différentes de celles des Ministres fugitifs, qui ont une aversion terrible & presque insurmontable pour l'Eglise Romaine; Ad hanc Ecclesiam propter potentioorem principalityatem necesse est omnem convenire Ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles. C'est pourquoy S. Cyprien reprend ceux qui adherent à une autre Chaire qu'à celle de S. Pierre, qu'il appelle l'Eglise principa-

24 MERCURE

le, d'où est sortie l'unité Sacerdotale.

Je ne vous rapporte point icy le témoignage de S. Ambroise, dans l'Oraison Funebre de son Frere Satyre, ny celuy de S. Jérôme dans l'Apologie contre Rufin, ny celuy de S. Augustin dans la Lettre cent soixante-deuxième, parlant de l'Evesque Cecilian; Vous pouvez vous-mesme aller chercher ces autoritez dans leurs sources, de crainte que je ne vous sois suspect dans mes citations.

Mais après tant de preuves de la plus pure & de la plus saine Antiquité, qui doutera un seul moment

GALANT. 25

ment que c'est estre Heretique ou Schismatique que de se separer de l'Eglise Romaine, où S. Pierre le premier des Apostres, a étably son Siege, comme dans le centre de l'Univers. C'est ce qui fait qu'Optat conclut en ces termes. Igitur negare non potes scire te in Urbe Roma Petro Cathedram Episcopalem esse collatam; in qua sederit omnium Apostolorum Caput, Petrus, unde & Cephas appellatus est, in qua una Cathedra, unitas ab omnibus servaretur, ne singuli Apostoli singulas sibi quisque

Juin 1686.

C

26 MERCURE

deffenderent , ut jam Schismaticus & peccator effet qui contra eam fingularem Cathedram alteram collocaret.

C'est neanmoins ce qu'ont fait de tout temps les Heretiques qui se sont separez de la Communion Romaine, comme les Ariens, Donatistes, Nestoriens, Eutichéens, Monotelites, Luciferiens, Lutheriens, Calvinistes, & plusieurs autres, qui ont tous injustement élevé la Chaire du Mensonge contre la Chaire de la Verité, rompant ainsi sacrilegement la sainte Unité de l'Eglise si souvent recommandée par Jesus-Christ, &c.

GALANT. 27

déchirant sans honte la Robe sans
couture ; en cela plus condamna-
bles que les Soldats qui la jetterent
au sort à la Mort du Sauveur.
Comment donc vous autres Mi-
nistres d'iniquité, qui vous piquez
de sçavoir les Ecritures, & de
les penetrer à fonds ; osez-vous
dire que l'Eglise de Dieu, cette
ancienne Eglise que Iesus-Christ
a fondée sur le rocher ferme &
sur la pierre inébranlable, com-
ment osez-vous dire que cette E-
glise est corrompuë, qu'elle est tom-
bée en décadence, & que le Pape
qui la gouverne est l'Ante-Christ?
Quel horrible Blasphême ! quel

C ij

28 MERCURE

Sacrilege plus épouvantable , & quelle calomnie moins soutenable que celle-là ! L'Ante-Christ doit estre un homme particulier , selon les saintes Ecritures. Il se dira le Messie , il doit estre Juif de Nation , de la Tribu de Dan par extraction , il doit estre reconnu & suivy des Juifs , il doit faire de faux miracles , se faire Roy , se dire le Christ , nier Iesus-Christ , ne regner que trois ans , enfin il doit faire mourir Enoc & Elie , & mourir luy-mesme par le soufle de la bouche de Dieu : comme parle S. Jean dans son Apocalypse. Voila le caractere de l'Ante-

Christ, voila quel sera l'homme de peché & le Fils de perdition dont parle saint Paul; caractere qui ne peut jamais convenir au Successeur de S. Pierre, au Vicaire de I. C. au saint Pere qui gouverne aujourd'huy l'Eglise de Dieu avec tant de zele, de pieté, & d'édification; qui n'employe ses biens & ceux de l'Eglise que pour soulager les miserables, nourrir les Pauvres, & faire la guerre au Turc, l'Ennemy du nom Chretien; un Pape dont les éclatantes vertus brillent de tous côtez, & portent par tout le Monde la gloire du Christianisme avec la bonne

30 MERCURE

odeur de Iesus-Christ. Vous connoisscz la verité de ce que je dis, & je suis persuadé que si vous n'étouffiez pas la voix secreete de vostre conscience, vous revien-driez bien-tost dans l'Arche du Seigneur pour vous sauver du De-luge qui vous environne, & qui vous fera perir sans ressource, si vous n'y prenez garde. Rentrez donc, mes Freres abusez, rentrez au plûtost dans l'Arche, c'est à dire, dans l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, mais rentrez-y comme la Colombe avec un rameau d'Olive, symbole de la Paix, c'est à dire, dans un es-

prit de douceur & de charité pour
 affermir l'union qui s'y trouve,
 & non pas pour la rompre & pour
 la détruire par vos Ecrits sedi-
 tieux. N'imitiez pas le Corbeau,
 en vous attachant à des corps
 morts à la grace par le peché, je
 veux dire, en suivant les Here-
 tiques obstinez, ces esprits de chair
 & de sang, qui corrompent les
 Fidelles par la mauvaise odeur de
 leur doctrine empoisonnée. Venez,
 encore une fois, dans nos Temples,
 dont la seule Antiquité vous per-
 suadera que vos Peres & vos An-
 cêtres professoient une mesme do-
 ctrine, & participoient avec nous

32 MERCURE

aux mesmes Sacremens. Vous y trouverez encore leurs noms, leurs cendres, ou leurs tombeaux.

Que si malgré toutes ces raisons vous continuez à fomenter un esprit d'erreur & de Rebellion parmi les nouveaux Convertis, encore chancelans dans la vraye Foy, souvenez vous que l'on vous regardera comme des Perturbateurs du repos public, des ennemis du Christianisme, des membres gâtez & corrompus qu'il faut necessairement retrancher avec le fer & le feu.

Enfin, faites reflexion que pendant plus de trois cens ans entiers

qu'ont duré les persecutions dans l'Eglise, on n'a jamais veu aucun Catholique, aucun veritable Chretien qui se soit soulevé, ny qui ait formé aucune sedition contre son Prince legitime, comme ont fait depuis peu ces Esprits seditieux, ces Protestans rebelles dans l'Empire sous Tekeli, en Angleterre sous le Duc de Montmouth, en France dans les Sevenes, & en Savoye dans les Vallées, qui ont tous si bien profité de vos pernicious conseils, & de vos mauvaises instructions. Les veritables Chrestiens aiment bien mieux endurer en paix & en patience tou-

34 MERCURE

*tes sortes de tourmens , que de
manquer ainsi à la Foy de Iesus-
Christ , & à ses saintes Maxi-
mes , en n'obeissant pas de tout
leur cœur à leur Souverain comme
à Dieu. mesme, dont il est la fidelle
Image.*

Incrassatum est cor populi
hujus , & auribus graviter
audierunt , & oculos suos
clauserunt , nequando vi-
deant , & auribus audiant,
& corde intelligant , & con-
vertantur , & sanem eos.

Mat. c. 13. v. 15.

Les Vers qui suivent sont
fort estimez. Ils furent faits

GALANT. 35

dans le temps que le Roy prit
Luxembourg; & comme ce
qui est bon, est toujournou-
veau, je vous en fais part,
ne croyant pas que vous les
ayez veus.



HOMERE

A MADEMOISELLE

DE SCUDERY,

En luy envoyant une Agathe
où sa Figure est en relief.

S*I je pouvois, Sapho, m'éloigner
de ces champs
Que la Parque a peuplez de nos Ma-
nes errans,*

36 MERCURE

Je courrois à mon tour à vostre aimable
Feste,

De cent nouvelles fleurs j'ornerois vo-
stre feste,

Et j'irois entouré des Feux & des A-
mours

Passer encor chez vous les plus beaux
de mes jours.

Si Pluton n'opposoit ses loix à mon
courage,

Je volerois aussi sur vostre heureux ri-
vage,

Pour chanter d'un Heros les Explois
inoüïs.

Mais peindrois-je ass. z bien le Regne
de LOUIS,

Et ma trop foible main pourroit-elle
entreprendre

De dessiner l'Assiete ainsi que le Sca-
mandre ?

GALANT. 37

C'est vous qui par des traits tous
nouveaux, tous divers,
Pouvez à vostre gré montrer à l'Uni-
vers

Durant cette Campagne en Lauriers
si fertile,

LOUIS plus grand qu'Hector,
LOUIS plus grand qu'Achille.

Je vous cede, Sapho; vos Heros
sont mieux peints,

Leur gloire plus brillante augmente
entre vos mains,

Et vous seule pouvez par un rare
avantage,

Achever de LOUIS une éternelle
Image.

Mais comme les Heros, vous pei-
gnez les Amours,

Et Flore sous vos mains trouve de
plus beaux jours.

38 MERCURE

*Tout charme en vos Portraits , & les
Graces plus belles ,
Dés que vous les parlez , ont des gra-
ces nouvelles.*

*Ah ! si je revenois encor chez les
Mortels ,
Ce seroit pour pouvoir vous dresser des
Autels ,
Et peignant vostre Esprit si fameux
sur la Seine ,
Phébus de tout son feu rechaufferoit ma
Veine ;
Mais un si doux plaisir n'estant pas
un des biens
Qu'une Ombre puisse attendre aux
Champs Eliziens ,
Ce que je puis , Sapho , pour vous
marquer mon zele ,
C'est de vous envoyer mon Image
fidelle.*

GALANT. 39

*Lysippe, ce Sculpteur si celebre autre-
fois,*

*Qui luy-mesme avec nous erre en nos
sombres Bois.*

*A, jusque dans le cœur de cette Aga-
the dure,*

*Scus trouver tous mes traits, mon
air, & ma Figure.*

*Sa main nous fait revivre, & nous
remontre tous :*

*Mais rien ne peut tracer mon estime
pour vous.*

**Mademoiselle de Scudery
répondit à ces Vers par ce
Madrigal.**

SAPHO A HOMERE.

Homere, vous dormez encore,
Comme vous dormiez autre-
fois.

*Le Heros que la France adore
Est trop grand pour ma foible voix.
Si vous l'aviez eu pour modelle
Au lieu de vos Heros Gregeois,
L'Iliade en seroit plus belle ;
Car sans ce grand Cheval de bois,
Et par une plus noble voye,
Il vient de soumettre à ses Loix
Luxembourg bien plus fort que Troye,
Et de l'y soumettre en un mois.*

Je vous ay promis de vous
parler d'un Plaidoyé de M^r

GALANT. 4.^e

Lordelot, fameux Avocat, touchant un Enfant supposé, que le Parlement a déclaré Imposteur. Voicy le fait. M^r Marfaut de Suzencourt en Champagne, ayant esté élevé à Paris après la mort de son Pere, chez M^r Marfaut son Oncle, Contrôleur des Rentes de l'Hostel de Ville, épousa au mois de Novembre 1655. une Fille de M^r Sauvage, Capitaine de Cavalerie. Le mariage estant fait, ils demurerent à Suzencourt pendant un an & demy, & au mois de May 1657. M^r Mar-

Jun 1686.

D

42 MERCURE

fault voulant , comme son
Beaupere , suivre la profes-
sion des Armes , s'engagea
dans la Compagnie de Cava-
lerie de M^r du Moulinet.
Cette Compagnie ayant esté
reformée , il fut obligé de re-
venir en Champagne au
mois de Novembre suivant.
Un an après il vint s'établir à
Paris , où il s'engagea dans
l'Hostel de Ville. Il y travail-
la avec beaucoup d'applica-
tion pendant vingt années ,
ce qui luy a fait amasser beau-
coup de bien. En 1679. il ache-
ta une Charge de Contrô-

leur des Guerres, & à meſme temps des Heritages à la campagne, auprès de ceux qu'il avoit eus de patrimoine. Il y paſſoit une partie de l'année avec ſa Femme, qui dans cet eſtat n'avoit que le ſeul chagrin de ne ſe point voir d'Enfans. Elle ſe promenoit en Chaiſe le 7. May de l'année dernière dans le Village de Sexfontaine, lors que l'Impoſteur dont il s'agit arreſta ſa Chaiſe, voulut y monter par force, & luy demanda de l'argent, en luy diſant qu'il eſtoit ſon Fils. L'effroy le

D ij

44 MERCURE

faifit. Elle appella du fecours, & fut accablée d'injures & de menaces par ce pretendu Fils, qui prit une conduite tout à fait contraire aux fentimens que la nature doit infpirer, puis qu'il employa d'abord la violence pour fe faire reconnoiftre. Je ne vous parleray point des plaintes qui furent rendues contre cette violence devant le Juge de Sexfontaine ; il fuffit que je vous dife qu'après avoir fôû-tenu, avant que la Cause eult efté portée par appel au Parlement, qu'il eftoit né dans

le septième mois du mariage de M^r Marfaut, qui ayant pris de facheux soupçons touchant la conduite de sa Femme, & ne croyant pas estre Pere de l'Enfant dont elle estoit accouchée, avoit non seulement negligé les soins qu'il devoit avoir de son éducation, mais pris toutes les precautions possibles pour luy dérober la connoissance de son estat ; il changea ce fait qui luy estoit desavantageux, parce qu'en le fabriquant il n'avoit pas pris garde qu'il jettoit des doutes sur

46 MERCURE

sa naissance, & se déclaroit luy-mesme un Enfant illegitime. Ainsi dans une Requête qu'il donna le 15, Septembre dernier, il dit que M^r Marsault & sa Femme apprehendant que le peu de temps qu'il y avoit entre leur mariage & sa naissance, ne donnast occasion à quelques discours dans le public contre leur honneur, s'estoient dépouillez des sentimens de Pere & de Mere, & avoient pris le dessein de cacher à tout le monde qu'ils eussent un Fils. Les faits dont il ap-

puya cette imposture font, qu'aussi-tost qu'il fut né, trois Cavaliers vinrent l'enlever, & le porterent au Village de Bergere où il fut baptisé long-temps après pendant la nuit; qu'il fut nommé Jacques, né en legitime mariage de Claude Marfaut, & d'Eleonore Sauvage (Il avoit dit dans une premiere Requete qu'on l'avoit baptisé sous le nom de Leonore sauvage, & sous celui d'un Pere supposé, sans rapporter aucun Extrait Baptistaire, pretendant que les

48 MERCURE

Registres de la Paroisse de Bergere avoient esté soustraits ou perdus) Qu'il fut confié dix-huit mois aux soins d'une Nourrice de ce Village ; qu'il estoit proprement vestu d'une Robbe blanche ; que durant ce temps la Femme de M^r Marfaut alla le voir plusieurs fois le recommandant à cette Nourrice ; qu'ayant esté ramené à Suzencourt , elle en prit soin , qu'elle le promenoit par la main , & disoit à ses Voisins que son Fils étoit plus beau que les autres ;
que

GALANT. 49

que son Pere s'estant engage dans le service du Roy, & retiré ensuite à Paris sans l'emmener avec luy, le Seigneur de Suzencourt eut la charité de le faire élever dans sa Maison; que lors qu'il eut assez d'âge pour pouvoir servir, il fut mis Laquais chez M. de la Barre, Secretaire du Conseil de Monsieur; que sa Mere alla le recommander à la Femme de Chambre; que pour recompense de ses services, on luy fit apprendre le métier de Menuisier chez le nom.

Juin 1686.

E

50 MERCURE

mé Nicolas le Roux ; qu'il y demeura quatorze mois, pendant lesquels sa Mere alla le visiter plusieurs fois, & le recommander à son Maistre, & que la nommée le Vert l'obligea de changer son nom de Jacques Marfaut en celui de Jacques Joublot. En effet, dans le Brevet d'Apprentissage qui a esté produit au Procés, il prend le nom de Jacques Joublot, Fils d'Antoine Joublot, Vigneron à Suzencourt, & de Françoise Sauvage, & il a porté ce nom jusques au temps qu'il a voulu faire

GALANT. 51

réüssir son imposture. Il dit encore qu'estant sorty d'apprentissage, il travailla dans plusieurs Boutiques ; qu'après une longue absence il revint dans la Province, où il apprit sa naissance par sa Marraine, qui le produisit à ses Parens, & que tous le reconnurent pour l'Enfant dont la Femme de M^r Marfault estoit accouchée sept mois après son mariage, & qui fut mis en Nourrice au Village de Bergere, & ensuite élevé à Suzencourt.

M^r Lordelot détruisit ad-

. E ij

52 MERCURE

mirablement par son Plaidoyé tous les faits que l'Imposteur alleguoit. Il fit voir que s'il avoit esté le Fils de celle qu'il arresta d'abord dans sa Chaise, & à laquelle il demanda de l'argent d'une maniere toute furieuse, il ne seroit fortly de sa bouche que des paroles de soumission, parce que les premieres recherches de la Nature sont toujours remplies de douceur & de respect. *Ce sont, dit-il, les premiers mouvemens qu'elle inspire. Un Enfant se sent doucement attiré vers celle*

qu'il croit estre sa Mere. Il accompagne cette douceur de termes civils & respectueux, & par ces ménagemens innocens, la Nature se trouble dans cette premiere veite. Il se forme une émotion involontaire, qui force souvent la Mere de reconnoistre son Fils, & qui engage le Fils à se jeter amoureusement entre les bras & dans le sein de sa Mere. Mais quand celuy qui pretend estre Fils s'adresse à sa Mere dans des transports de colere & de fureur, qu'il manque au premier devoir que la Nature inspire à un Fils, c'est une marque évidente de son im-

54 MERCURE

posture, parce que ce n'est pas la Nature qui parle en luy, c'est une passion étrangere qui ne sçauroit se contraindre, & qui voulant se cacher sous les apparences de la verité, est découverte au premier mouvement du cœur, & à la premiere parole qui sort de la bouche.

Sur ce que cet Imposteur pretendoit avoir esté exposé par la crainte commune du Mary & de la Femme, qui apprehendoient qu'un Enfant né dans le septième mois de leur mariage, ne fist répandre des bruits fâcheux.

GALANT. 57

contre leur honneur, M^r Lordelot fit connoistre que ce terme de sept mois estant un terme naturel pour la naissance des Enfans, & les Loix Civiles & Canoniques reconnoissant legitimes tous ceux qui y naissent, parce que toutes les Femmes sont sujetes à ces sortes d'Accouchemens, qui ne dépendent que de la force ou de la foiblesse de leur temperament, il n'y avoit aucun lieu de croire qu'une Mere, dont l'innocence & l'honneur estoient à couvert, & à laquel-

E iiiij

76 MERCURE

le on ne pouvoit faire le moindre reproche sans passer pour Calomniateur, se fust resoluë à devenir impie, cruelle, inhumaine, en exposant son Enfant, pour éviter des soupçons qu'elle n'avoit point sujet de craindre. Il fit remarquer après cela combien il estoit peu vraisemblable qu'on eust employé trois Cavaliers pour enlever un Enfant, dans un temps où il n'y avoit ny empeschement ny resistance, & demanda d'où seroient venus ces Cavaliers, pour se

trouver à propos dans un Village, & durant la nuit, puis que l'accouchement estoit incertain & precipité, & que ces sortes de desseins s'exécutant toujourns sans éclat, le ministere d'une seule Feme eust esté plus seur & plus utile. Il passa de là à la contrarieté qui se trouvoit dans les autres faits, & sur tout, en ce que la Partie adverse se disoit tantost Fils d'un Pere supposé, tantost celui d'un vray Pere, estant difficile de concevoir comment il avoit sceu qu'il s'ap-

58 MERCURE

pelloit Jacques Marfault ; puis qu'il ne rapportoit pas d'Extrait Baptistaire, & comment il s'estoit laissé persuader de changer ce nom en celuy de Jacques Joublot ; puis qu'il disoit qu'il n'avoit appris sa naissance, que lorsqu'il estoit revenu dans la Province après une longue absence, c'est à dire, âgé de près de trente ans. Il n'estoit point d'ailleurs vray-semblable qu'une Mere, qui avoit formé le dessein de l'exposer, qui pour cacher sa naissance s'estoit dépouillée :

de tous les sentimens de la Nature , & qui s'obstinoit jusqu'à la fin à ne le pas reconnoître , protestant qu'elle n'avoit jamais eu d'Enfans , luy eust fait des caresses publiques pendant son enfance , ainsi qu'il le supposoit , l'eust promené par la main , eust dit que son Fils estoit plus beau que les autres , & eust pû ensuite luy voir porter les Livrées , & apprendre le métier de Menuisier , tandis qu'elle auroit veu les Domestiques de sa Maison beaucoup plus heu-

60 MERCURE

reux que n'auroit esté son propre Fils. A l'égard des Parens qui l'avoient reconnu pour l'Enfant dont elle estoit accouchée le septième mois de son mariage, M^r Lordet fit voir l'impossibilité de ce fait, puis qu'il auroit fallu que les Témoins qui avoient esté interrogez, eussent déposé qu'il estoit ce mesme Enfant qu'on disoit né à sept mois, qui avoit esté nourry au Village de Bergere, élevé jusqu'à neuf ans à Suzencourt dans la Maison du Seigneur (ce qui

l'en avoit fait croire le Pere) & qui depuis ce temps là avoit disparu jusques à trente. De semblables choses n'auroient pû estre sceuës que de ceux qui ne l'auroient point quitté, & qui l'auroient veu dans tous les divers estats, estant impossible de reconnoistre à trente ans celuy qu'on n'a point veu depuis neuf, à cause que la delicatesse du corps d'un Enfant, & la blancheur de son teint, quand on en auroit conservé l'idée, ne paroissent plus dans la force

62 MERCURE

d'un corps robuste, & sur un visage formé, que les cheveux, la barbe, & la vie pénible & laborieuse d'un Artisan, ont entièrement changé. Ainsi il conclut qu'on ne pouvoit s'arrester au témoignage de ceux qui avoient appuyé cette imposture, & qu'il y auroit lieu de s'étonner qu'ils l'eussent fait, s'il ne se trouvoit pas tous les jours des misérables qui vendent jusqu'à leurs paroles, & dont les bouches sont comme des sepulchres ouverts, d'où l'on ne voit sortir que

la corruption & la mort.

Après que tous les Avocats eurent esté entendus pendant quatre Audiences, M' Talon, Avocat General, fit un recit de toutes les charges avec une entiere netteté, & venant à la déposition des Témoins, il dit qu'il estoit difficile de se persuader que ce qu'ils assuroient tous sans hesiter, fust veritable, sçavoir, qu'ils avoient reconnu celuy qui se pretendoit Fils de M' Marsault aussi-tost qu'ils l'avoient veu, ce qui ne pouvoit arriver naturelle-

64 MERCURE

ment, les traits du visage d'un Enfant au dessous de huit à neuf ans estant si changez à l'âge de trente, qu'il estoit impossible de les discerner, & de les reconnoistre ainsi en un moment; que la demeure de cet Enfant dans la maison du Seigneur de Suzencourt jusqu'à l'âge de neuf ans, fans qu'aucun de ses pretendus Parens l'eust reclamé, estoit une forte présomption qu'il estoit le Fils naturel de ce Seigneur; que Moïse ayant esté élevé dans la Maison de Pharaon, avoit

GALANT. 65

eu besoin d'une revelation divine pour croire qu'il n'estoit pas son Fils. *Fide credidit se non esse filium Pharaonis*; qu'au fonds, la seule preuve par Témoins n'estoit pas suffisante dans les Questions d'estat; que si cette voye estoit admise, elle seroit d'une consequence dangereuse pour le Public, & qu'il n'y auroit plus de seureté dans les Familles; que tous les plus sages Peuples de la Terre avoient voulu qu'il y eust des témoignages publics de la naissance des Enfants; que les

Juin 1686.

F

66 MERCURE

Juifs avoient toujours eu grand soin que cette naissance fust exactement écrite dans les Registres publics, pour conserver la memoire du nombre & la distinction des Tribus, & sçavoir dans quelle Famille le Messie naistroit; que Platon ordonnoit dans ses Loix, que la premiere année de la vie des Enfans seroit marquée dans un lieu sacré de la Maison paternelle, & qu'on écriroit sur une muraille blanche le jour de la naissance de ceux qui viendroient au monde, afin que

l'on sceust leur âge; qu'à Athenes les Peres alloient declarer aux Magistrats qu'il leur estoit né un Fils en legitime Mariage, & que sur cette declaration des Peres, confirmé par leur serment, le nom de l'Enfant estoit écrit sur le Registre public; que les Romains avoient étably que les Peres auroient un Registre, où ils escriroient la naissance de leurs Enfants, & que l'Empereur Antonin avoit ajouté, pour assurer l'estat de tous les Sujets, que les Peres de cela seroient devant le

68 MERCURE

Garde des Registres, qu'il leur estoit né un Enfant, & le nom qu'ils luy donnoient dans les trente jours de sa naissance; que le Roy François I. avoit ordonné par l'Edit de 1539. que les Curez des Paroisses auroient des Registres de la naissance & de la mort de tous ses Sujets, & que cette Ordonnance avoit esté renouvelée par celle de 1667. avec de nouvelles formalitez encore plus exactes; que lors que quelqu'un se pretendoit Fils, il falloit qu'il rapportast quelque preuve

GALANT. 69

que celuy qu'il disoit estre son Pere l'eust reconnu en cette qualité, au moins pendant quelque temps, mais que celuy dont il s'agissoit, ne faisoit point voir que le S' Marsault l'eust avoué un seul moment pour son Fils depuis trente ans; que l'Ecriture nous marquoit que le Sauveur du Monde, voulant faire connoistre sa Divinité aux Juifs, pria son Pere de le reconnoistre publiquement pour son Fils, *Pater, glorificame,* & qu'aussi-tost on entendit en l'air une voix qui dit

70 MERCURE

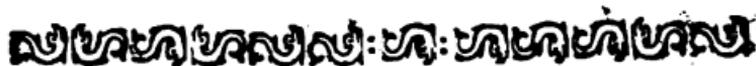
ces paroles, *Glorificavi, & iterum glorificabo*, & que les Juifs estant surpris de cette merveille, il leur dit que ce n'estoit pas pour luy qu'il avoit prié son Pere de le glorifier, & de rendre témoignage qu'il estoit son Fils, parce qu'il se connoissoit bien, mais pour eux-mêmes, afin qu'ils en fussent persuadés, *Non propter me rogavi Patrem, sed propter vos.* M^r Talon s'étendit ensuite sur la nullité des Procédures qui avoient esté faites devant les Juges des lieux, & par

GALANT. 71

l'Arrest qui intervint, & qui fut conforme à ce qu'il avoit conclu, il fut fait défenses au nommé Joublot de prendre le nom de Jacques Marfaut, ny de se dire Fils de Claude Marfaut & d'Eleonore Sauvage, à peine de punition corporelle.

Ce n'est pas sans raison que l'on a dit il y a long-temps, *Autant de Testes, autant d'Avis*. La Fable qui suit nous le fait connoistre.





E'ASNE, LE VIEILLARD,
ET SON FILS.

UN Vieillard de paisible hu-
meur,

Avec son Fils faisant voyage,
Portoit sur son dos son bagage,
Tant de fouler son Asne il avoit
peur.

La Politique estoit honneste.

De tous les deux l'Asne suivy

Marchoit gayment levant la teste,

Sans rien porter, dont il estoit ravy.

Mais son bonheur ne dura guere.

A peine eut-il cent pas en avant che-
miné,

Qu'un homme par hazard sur sa route
amené,

s'adressant

GALANT. 73

*S'adressant au Vieillard, luy dit d'un
ton severe,*

*Bon homme as-tu perdu le sens,
De vouloir à ton Asne accorder du bon
temps,*

*Quand prest à succomber sous le faix
que tu traînes,*

*Par un procédé tout nouveau,
Bien loin qu'il soulage tes peines,*

Tu le fais aller sans fardeau ?

*Il est fort, & pourroit vous porter l'un
& l'autre.*

Je croy que Monsieur a raison,

Dit le Vieillard, l'avis est bon,

Et grande sottise est la nostre,

*D'aller à pied quand l'Asne a si
bon dos.*

*Tous deux montent dessus dès qu'il
a dit ces mots.*

*Tandis que l'Asne marche, & quel-
quesfois s'arreste,*

Juin 1686.

G

74 MERCURE

*Survient un autre à l'œil hagard,
Qui voyant de loin le Vicillard
Et son Fils tous deux sur la beste,
Où donc est vostre jugement ?*

*Vous ferez crever ce pauvre
Asne.*

*Que l'un de vous, dit il, descende
promptement,*

*Ou bien vous sentirez ce que pese ma
canne.*

*Faire signe au petit Garçon,
Est du bon homme la replique.
Le Fils ne fait point de façon
Pour descendre de la Bourique,
Mais comme il suit à petits pas
Pr. s. ue sans force & sans ha-
line,*

*Et que se traissant avec peine,
Il fait connoistre qu'il est las,
En troisième passant parle de cette
sorte*

GALANT. 75

Au bon homme que l'Asne porte.

*Ma foy, Monsieur aux cheveux
gris,*

*Il vous est mal seant avec vostre vieil-
lesse,*

*D'avoir si peu d'égard à la tendre jeu-
nesse,*

*Et de vous faire suivre ainsi par vos-
tre Fils.*

*Le Vieillard honteux du reproche
Qu'en termes fort clairs il en-
tend,* (stant,

*Descend de l'Asne au mesme in-
Et crie à son Fils qu'il approche.*

*Le Fils qui n'estoit pas manchot,
Profitant de la remontrance,*

*Monte sur l'Asne en diligence,
Et va son train sans dire mot.*

*Le pauvre bon homme derriere
Sur les pas de l'Asnon son alleure re-
gloit,*

G ij

76 MERCURE

*Et de temps en temps luy sangloit
De vilains coups sur la croupiere.
Là-dessus un Rebarbatif
Dont le tres-renfrogné visage
A parler rudement montrait un homme
vif,*

*Arrive, & luy tient ce langage.
Dy-moy, gros coquin, gros cheval,
Pourquoy frapes-tu cette Beste ?
Encore si c'estoit ce petit Animal,
(Il luy montrait son Fils) le fait se-
roit honneste.*

*Mais battre qui ne te fait rien,
Et qui mesme au besoin te peut rendre
service,*

*C'est faire le mal pour le bien,
Et payer mal un bon office :
Frape, je ne te diray mot,
Si tu veux donner sur l'épaule
A coups de tricot & de gaule,
A ton Fils, à ce petit Sor,*

GALANT. 77

*Qui laisse aller à pied son vieux bar-
bon de Pere,*

Sans en paroistre inquieté,

Tandis que sur l'Asne monté

Le fripon se donne carrière.

Ce discours & les précédens

Auroient mis tout autre en colere,

*Mais le Vieillard tout au con-
traire,*

*S'il n'en rit pas tout haut, en rit en-
tre ses dents.*

Ma foy, dit-il en son langage

*Bien sensé, quoy que de Villa-
ge,*

*On doit prendre peu garde aux paro-
les d'autrui.*

*Bien hupé qui pourroit éviter la Sa-
tyre,*

*On se tourmenteroit vainement au-
jourd'huy*

Pour empêcher les Gens de rire.

G iiij.

78 MERCURE

*Ainsi c'est joüer au plus fin
De ne pas s'arrester à ce que l'on peut
dire,
Es d'aller droit son grand che-
min.*

Je vous tiens parole tou-
chant la Medaille de M^r le
Chancelier , que M^{is} les
Grands Officiers de la Chan-
cellerie de France ont fait
graver, & je vous l'envoye
avec les additions qui la ren-
dent differente de celle que
je vous envoyay le mois pas-
sé, & dans laquelle il n'y
avoit point de Vers au bas
du Portrait de ce grand

GALANT. 79

Homme. Je ne vous dis rien de la difference de la graveure , il vous est aisé de la remarquer. Ces Grands Officiers qui luy ont présenté cette Medaille , sont

M^{rs} de Fremont ,

Mathé de Vitry-la-Ville ,

Le Menestrel ,

Le Mire ,

Grands Audienciers.

M^{rs} de Junquiere ,

Pirot ,

Benoist ,

De Lestre .

Contrôleurs Generaux.

G iiii

80 MERCURE

M^{rs} Aubourg,
Henin,
De Préval,
Boucquot,
Gardes des Rôles.

M^{rs} Perotin de Barmond.
Robert,
Gallois,
Mouffe Lambert,
*Conservateurs des Hypoteques de
Rentes.*

M^r Bertin,
Tresorier du Sceau.

M^r de Fremont, Doyen

GALANT. 81

des Grands Audienciers, porta la parole, lors qu'ils presenterent cette Medaille à M^r le Chancelier. Voycy le Compliment qu'il luy fit.

MONSEIGNEUR,

Encore que la plus belle & la plus solide recompense des grandes Actions soit renfermée dans la satisfaction interieure de les avoir faites, puis que les Vertus ne sont point mercenaires, neanmoins il semble que ceux qui sont

82 MERCURE

assez heureux pour en estre les Témoins, commettroient une notable injustice, & se rendroient coupables de la plus noire ingratitude, si par quelques Monumens publics & éternels, ils ne s'efforçoient d'en consacrer la memoire à la posterité, afin de l'exciter par autant de vives peintures à les imiter, & à meriter de semblables reconnoissances.

Et Pater Anchises, & Avunculus excitet Hector.
Estant vray de dire que la loüange est la Mere nourrice de la Vertu. C'est aussi ce qui s'est heureusement pratiqué dans les Siecles

passer, dont toutes les Histoires les plus anciennes, aussi-bien que les modernes, nous rendent de fides témoignages. Nous y remarquons que les principaux événements qui y sont décrits, ont esté particulièrement autorisez par la foy des Medailles qui ont esté frapées dans l'instant que les plus grandes Actions se sont passées, & par là d'autant moins suspectes de flaterie & de dissimulation. Nous y voyons aussi avec plaisir que les plus illustres Personnages qui ont remply dans tous les temps les plus grandes & les plus belles Dignitez, n'ont pas refusé les

84 MERCURE

éloges que le Public leur a donnez, & dont il a voulu laisser des preuves authentiques, & glorieuses aux Siecles à venir, en les imprimant sur des Métaux capables de braver l'injure du temps, comme un tribut nécessaire qui estoit deu à leur vertu.

Dignum laude virum Musa vetat mori.

Et nous nous trouvons d'autant plus agreablement conviez d'en user de mesme à l'endroit de V. G. qu'il n'y a pas un de nous qui ayant l'honneur de l'approcher souvent par le privilege de sa Charge, ne soit plus obligé par sa propre con-

GALANT. 85

noissance d'admirer & de respecter avec toute la France son rare mérite, & ses grandes & sublimes qualitez, qui n'ayant esté jusques icy que legerement occupées dans les differens Emplois où elle a esté appelée pour le service du Roy & du Public, & toujours avec succès, estoient enfin réservées pour remplir par le choix, & le discernement du plus grand Prince du Monde, la plus grande & la plus importante Charge de l'Estat, Mais, Monseigneur, quelque lumiere qui vous environne, vous avez bien voulu, par une bonté toute paternelle, &

86 MERCURE

une affabilité sans égale, nous en éclairer sans nous ébloïir, & en dissimulant nos defauts, vous nous avez donné des instructions si utiles & si necessaires, pour nous acquiter avec dignité de nos fonctions, que nous en serons redevables à V. G. toute nostre vie; & pour luy en marquer en quelque façon nostre reconnoissance, & aussi afin que ceux qui viendront après nous, puissent connoistre quel a esté nostre bonheur, nous la supplions tres-humblement d'agrèer la pensèe que nous avons eüe pour leur exprimer au revers de cette Medaille, par des cara-

*Éteres ineffaçables , que jamais
 personne avec tant de pouvoir ,
 n'a eu plus d'inclination à rendre
 la justice à tout le monde pour
 l'amour de la Justice , ny plus de
 prudence & de magnanimité à
 dispenser les graces toutes Roya-
 les dont Sa Majesté l'a fait le
 souverain dépositaire.*

Ce Discours fut tres - bien
 receu , & M' le Chancelier y
 répondit avec sa bonté ordi-
 naire , & en des termes qui
 firent connoître combien
 il en estoit satisfait.

S'il est glorieux à tous les
 Souverains d'aller eux-mes-

88 MERCURE

mes à la teste de leurs Troupes, & d'immortaliser leur nom en se couvrant de Lauriers, leur gloire est beaucoup plus grande, lors que ces Lauriers sont cueillis dans une Guerre legitime; mais à quelque haut point qu'elle puisse monter par là, elle reçoit encore de l'éclat lors qu'un Souverain, en étouffant une Rebellion, assure la tranquillité de ses fidèles Sujets, & fait triompher la vraye Eglise. C'est ce que Monsieur le Duc de Savoye vient de faire, & c'est par

là que ce Prince a mis le comble à la gloire dont il s'est couvert dès sa premiere Campagne. On ne parlera plus que dans l'Histoire d'une Révolte qui a coûté tant de sang, & qui a souvent résisté aux premieres Puissances du Monde, & l'on n'en parlera qu'à l'avantage du Souverain, à qui l'intrepidité, & le zèle pour la Religion ont fait faire une entreprise si heroïque, & dont la valeur & la conduite luy ont assuré le succès. Comme c'est de là que toutes.

Juin 1686.

H.

90 MERCURE

choses dépendent , & qu'on ne peut se promettre de jouir tranquillement du fruit de la Victoire , qu'après l'entière défaite d'un Ennemy opiniâtre , Monsieur le Duc de Savoye peut goûter presentement dans un plein repos les avantages qu'il a remportez. C'est dequoy ne pourront douter ceux qui liront cette suite de la Relation que je vous envoyay le mois passé ; mais avant que je l'acheve, je dois faire voir l'invincible obstination de ces Rebelles, qui n'ont pas

GALANT. 91

voulu se rendre aux raisons
des Envoyez de Zurich & de
Berne auprès de Monsieur le
Duc de Savoye. Ces Envoyez
leur écrivirent, *Que le party de
la retraite que leur offroit leur Sou-
verain, leur estoit avantageux, &
que puis qu'il leur estoit permis de
faire un choix, ils estoient plus
heureux que les Rois, & les Princes
qui sont quelquefois obligez de ce-
der à la force, & de quitter leurs
Couronnes, & les Estats que leurs
Ancestres ont possédez & soutenus
avec la perte de leur sang; que leur
obstination les feroit abandonner de
tous les Princes, & Etats Princi-*

H ij

92 **MERCURE**

sans, qui leur conseilloient de quitter plutôt que de résister témérairement par les armes, pour de venir criminels d'Etat ; qu'ils ne devaient pas espérer que la Providence Divine qui n'agit pas miraculeusement comme autrefois parmi les Israélites, voulust faire de leurs Ennemis ce qu'elle fit de Sennacherib, & que la Parole de Dieu leur avoit appris que se jeter dans les dangers sans prévoir humainement aucun moyen d'en pouvoir sortir, c'estoit tenter Dieu, qui laissoit perir ceux qui aimoient naturellement le danger. Ils ajoutèrent à ces raisons, Qu'ils les

prioient de ne se point opiniâtrer par des considerations contraires à la prudence chrestienne, & à la charité qu'ils se devoient à eux-mesmes, comme ils la devoient à leurs Femmes & à leurs Enfans. La mesme Lettre marquoit qu'ils n'avoient point lieu d'aprehender que cette sortie des Etats de leur Souverain leur sût offerte pour leur tendre un piege, & pour les tromper afin de les accabler, & de les perdre, puisque la Cour de Savoye leur donnoit des seuretez qui levoient toute crainte, & qui les devoient persuader de la sincerité de ses intentions; que son At-

tesse Royale ne voudroit pas per-
 mettre des actions contraires à la
 parole qu'Elle leur avoit donnée,
 ce qui flétriroit sa gloire & sa
 reputation par une perfidie publi-
 que, & manquer aux égards
 qu'Elle avoit toujors bien voulu
 avoir pour les Etats de Berne &
 de Zurich leurs Souverains Sei-
 gneurs, & que si on les eust voulu
 surprendre, c'eust esté dans le com-
 mencement que S. A. R. le pou-
 voit, mais qu'Elle ne l'avoit pas
 permis, & qu'Elle ne le permet-
 troit pas à l'avenir. Ils finissoient
 en leur disant qu'ils avoient la
 parole de Mr le Marquis de S.

Thomas Ministre, & Secrétaire d'Etat, que personne ne les inquieteroit s'ils obeïssent aux ordres de leur Souverain, auxquels ils pouvoient se confier. Cette Lettre qui estoit signée de Gaspard de Muray de Zurich, & de Bernard de Muray de Berne, contenoit encore beaucoup d'autres raisons qui leur faisoient connoître non seulement qu'ils ne devoient point s'opiniâtrer à une deffense dont la suite ne pouvoit que leur estre desavantageuse, mais qu'ils n'avoient aucun sujet

de se plaindre de ce que Son
Altesse Royale exigeoit de
leur obeïssance, & qu'ils
auroient pû estre plus mal-
heureux. Comme elle est é-
crite par des Protestans, qui
estoyent envoyez pour cette
affaire à la Cour de Savoye,
& qui par consequent en-
pouvoient parler juste, & a-
vec beaucoup de connois-
sance elle fait voir que Mon-
sieur le Duc de Savoye a eu
pour ses Sujets Rebelles tou-
tes les bontez que peut avoir
un Prince clement & tendre,
& qu'ils ont eux-mesmes
cherché

cherché leur ruine par leur invincible opiniâreté, S. A. R. qui avoit la cause de la véritable Eglise à soutenir, ne pouvant rien ajouter aux graces qu'Elle leur a plusieurs fois offertes.

Après la dernière expedition dont je vous parlay il y a un mois, & pour laquelle les Troupes de Savoye commencerent à marcher le 6. de May, il sembloit que ce jeune Prince dust aller se reposer à Turin après de si grands Travaux, & que ses Generaux pouvoient ache-

Juin 1686.

I

98 MERCURE

ver de vaincre un reste de Rebelles, qui ne meritoient pas que leur Souverain en prist luy-mesme la peine. Cependant comme il prefere au repos les fatigues qui conduisent à la gloire, & qu'il est persuadé que le mestier de Souverain n'est pas moins fait pour le Travail que pour le Commandement, il voulut rester au Camp de Lucerne, & vaincre par luy-mesme, ainsi qu'il gouverne ses Etats par ses propres lumieres. Ce fut dans ce Camp qu'il donna audience le 13.

du mesme mois à M^r le Comte de Berka , Envoyé de l'Empereur, qui estoit arrivé le 10. à Turin , & ce fut en mesme temps une chose bien glorieuse pour ce jeune Souverain , que de donner audience dans un Champ de Bataille, & au milieu de ses Triomphes à l'Envoyé d'un Empereur. Cét Envoyé fut à peine retourné à Turin qu'une Troupe assez nombreuse de Rebelles parut encore dans la Valée de S. Mar- rin. Monsieur le Duc de Sa- voye donna aussi-tost ses or-

dres pour les attaquer , & on les poussa avec beaucoup de vigueur. Quelques Officiers & quelques Soldats furent blesez , & il y en eut cinq ou six tuez par des pierres jettées avec des Fourneaux. Ces Rebelles furent forcez dans leurs postes , & obligez de se rendre à discretion, ainsi que ceux de Bolbi , & de Villar , dont le nombre estoit de plus de cinq cens. Son Altesse Royale fit ensuite partager ses Troupes en plusieurs détachemens , qui détruisirent les Maisons qui estoient sur

les Montagnes , & couperent les Bleds , & les vignes , afin d'oster tout moyen de subsister à ceux qui voudroient s'y retirer. On arrêta un Ministre , & les Marquis de Voghera & de Beüil, allerent avec leurs Regimens dans des Charbonnières , où l'on disoit que plusieurs Rebelles s'estoient cachez , mais on n'y en trouva point.

M^r de Catinat estant de son costé party de Malanoti pour chercher quelques-uns de ces Revoltez qui s'é-

toient retirez sur une des plus hautes Montagnes des Alpes, sortit de son quartier le 17. de May avec trois cens hommes détachez des Regimens de Dampierre, & de Limosin, & il donna ordre à cent hommes du Regiment de Plessis Beliere de se trouver à Bacciglia. Il prit le mesme jour en passant à Macel cent cinquante hommes du Regiment de Provence qui estoit là en quartier, & avec ces Troupes, il se rendit à Colmianod'assez bonne heure pour reconnoistre luy-

même les chemins qui pouvoient donner la supériorité sur cette Montagne, que les Rebelles disoient estre une forteresse faite de la main de Dieu. Il trouva moyen de gagner les hauteurs sur ce poste, & fit ensuite partir à l'entrée de la nuit plusieurs détachemens pour envelopper les Rebelles. Ceux de ses Partis, qui devoient s'élever jusques au haut d'une Montagne qui sembloit impraticable, & qui est couverte de neige toute l'année, se trouverent sur la Cime à la

pointe du jour , & en estat de tomber sur ces opiniâtres Revoltez, qui se voyant entourez & sans nul espoir de se sauver , n'eurent d'autres soins que de se cacher à demy-colte , les uns d'un costé, les autres de l'autre , & les autres dans des Rochers où ils ne croyoient pas qu'on les pust trouver. Ils furent trompez , & ainsi leur opiniatreté les fit perir. M^r Catinat n'eut qu'un Soldat blessé d'un coup de pistolet , & un Officier froissé avec deux autres Soldats , parce qu'ils a-

voient roulé le long des Rochers. Cette dernière action a donné une telle épouvante aux Rebelles , qu'elle en a entièrement nettoyé le Pais où les Troupes de France devoient aller ; rien n'est plus extraordinaire , & plus surprenant que ce dernier mouvement. Les François ont esté jusque sur la cime des Montagnes les plus élevées , & où les Chèvres mesme ont de la peine à grimper.

On n'a pas laissé d'envoyer encore quelques Détache-

106 MERCURE

mens depuis cette grande Action, pour achever d'épurer ces Montagnes & ces Rochers jusque dans leurs plus inaccessibles hauteurs. On y a perdu à diverses fois trois ou quatre Officiers, & environ quarante Soldats. Le 22. on y perdit un Sergent avec deux Soldats de Dampierre. M^s de Biron & de Gontaut sont presque entièrement guéris, & sortent présentement de leur chambre. M^e Desguers, Major de Provence, mourut de ses blessures dès le 19. de

May. Les autres Officiers qui ont esté blesez, se portent assez bien, & l'on ne croit pas qu'aucun d'eux en meure. Quoy que les Troupes de Savoye ayent fait des choses surprenantes, comme je vous l'ay marqué dans ma derniere Relation, & qu'animées par la presence de leur Souverain, elles se soient exposées aux plus grands perils, elles n'ont perdu que quatre Officiers des Gardes. Quelques Officiers de divers Regimens ont esté blesez, avec environ cent Soldats.

M^r le Marquis Dogliani, Lieutenant General de ces Troupes, que je vous ay déjà marqué avoir servy avec tant d'application, qu'il estoit tombé malade au Camp, des fatigues qu'il avoit esfuyées, a esté transporté à Turin. Le 21. plus de sept-cens Rebelles, tant hommes que femmes, & enfans, pressez par la faim, & par les continuelles alarmes que leur donnoit le peril d'estre surpris dans les lieux où ils estoient cachez, se rendirent au Camp de Monsieur

le Duc de Savoye à Lucerne, & implorerent la clemence de ce Prince. Ils ont esté suivis de plusieurs autres, qui sont venus par troupes, & qui se sont rendus à diverses fois; de sorte que ceux qui ont esté faits prisonniers dans les differens combats qui se sont donnez, & ceux qui se sont rendus chaque jour, montent à plus de douze mille, & selon toutes les apparences, le peu qui reste suivra bien tost un exemple si salutaire, estant pressé par la faim, & par des Troupes,

110 MERCURE

qui agissant de tous costez sous les ordres, & à la veüe de leur Souverain, trouvent moyen de penetrer dans les lieux les plus inaccessibles & les plus cachez. Ainsi on ne parlera bien-toft plus dans les Etats de Monsieur le Duc de Savoye de la race des Vaudois, dont ces Peuples révoltez estoient issus. Ceux qui ne veulent pas ajoûter foy à des nouvelles si certaines, ou qui feignent de ne les pas croire, afin d'avoir lieu de publier le contraire, pour flater ceux de leur Re-

ligion, ont beau dire qu'il a esté impossible de monter sur la cime de tous les rochers, & de penetrer jusqu'au fond de toutes les cavernes, où les Rebelles se sont retirez, & qu'ainsi on ne peut dire qu'on les ait détruits entiere-ment. Leur raisonnement n'est pas juste, quoy qu'il semble avoir quelque vray-semblance. Je demeure d'accord qu'on n'a pû les vaincre tous en combattant, parce qu'ils n'ont pas tous combattu; & que l'on n'a pû les joindre tous; mais triom-

112 MERCURE

pher d'une partie les armes à la main, & mettre le reste dans la nécessité de se rendre à discretion, & d'avoir recours à la bonté de leur Souverain, c'est avoir remporté une Victoire aussi pleine & aussi entiere, que si on les avoit tous fait perir par le fer, & par le feu, & cette Victoire est d'autant plus avantageuse au Vainqueur, qu'après avoir fait voir sa valeur, & son intrepidité, & celle de ses Troupes, elle luy donne moyen de faire agir sa clemence. Monsieur

Le Duc de Savoye qui a fait connoistre qu'il possedoit au plus haut point toutes ces qualitez si dignes d'un Souverain, a donné aussi des marques de la liberalité qui est naturelle à tous ceux de sa Maison, en faisant present de son Portrait enrichy de Diamans à M^s de Melac, de Longueval, & de Naves, Officiers Generaux des Troupes Françoises. M^s les Colonels en ont eu aussi chacun un de moindre prix. Ce Prince a donné en mesme temps à M^s de Villevicille, Lieute-

Jun 1686.

K

114 MERCURE

nant Colonel du Regiment de Limoges, dont je vous ay parlé dans ma dernière Relation, & qui s'est distingué par une Action d'un grand éclat, un fort beau cheval richement enharnaché, avec de tres-beaux Pistolets, dans les foureaux desquels estoient deux bourses remplies de Louïs d'or. Si j'apprens encore quelque chose de nouveau touchant cette affaire, je vous en feray part, avant que de fermer ma Lettre.

Vous m'avez demandé des

nouvelles de la belle Grecque, que M^r le Prince Philippe de Savoye amena en France dans le temps de la prise de Coron. La Lettre que vous allez lire vous en apprendra d'assez importantes. Elle est de M^r Vignier.

A MONSIEUR L'ABBE

DE SAZILLY.

A Paris ce 8. Juin 1688.

Comme il n'est point de temps où l'on ne doive publier ce qui peut servir à la gloire

K ij

116 MERCURE

de Dieu, je n'ay pas crû que le triste estat où je me trouve, me püst dispenser de vous apprendre la suite de l'Histoire de la belle Ismy, Veuve du Gouverneur de Coron. C'est aussi, Monsieur, ce que vostre pieté a souhaité le plus de sçavoir, ne douttant point que dans les lumieres de la Foy que cette aimable Personne pouvoit recevoir, elle ne dust trouver des trésors qui reparassent avantageusement la perte qu'elle a faite & de son Mary, & de ses biens. Je vous ay déjà mandé qu'en revenant de Richelieu nous la trouvâmes à Châtres, où elle

accoucha d'une Fille, qui peu de jours après eut le bonheur d'entrer dans l'Eglise par le Baptesme. M. de Raban prit ce soin là, & celui de ramener la Mere à Paris si tost qu'elle fut en estat de souffrir le Carrosse. Sa joye fut grande de réjoindre la jeune Farmé & le reste de sa Troupe qui estoit dans la Maison de M. de Raban. Elles ne manquerent pas toutes deux de recevoir force Visites de l'un & de l'autre Sexe, sur le bruit qui s'estoit répandu par tout de leur merite; mais on remarquoit sur leur visage que si celles des Dames leur faisoient plaisir, elles

118 MERCURE

n'en recevoient des hommes qu'avec chagrin & avec contrainte. On fut quelque temps sans leur parler de nostre Religion afin de ne les pas affliger. Elles ne pouvoient souffrir que l'on fist le signe de la Croix devant elles, & se desespoient quand on disoit quelque chose contre leur faux Prophete. Deux Enfans de Mr de Raban, dont l'aîné n'a que treize ans, & qui ont tous deux beaucoup d'esprit pour leur âge, s'attachèrent à leur faire connoître l'état miserable où elles estoient par leurs Erreurs, & trouvant la Moresque Cadmé plus disposée à

les écouter que les autres, ils la pressoient de se faire Chrestienne; surquoy elle leur disoit de prendre bien garde que Madame Ismy ne sceust pas qu'ils luy parloient, parce qu'elle la maltraiteroit; mais pour luy oster cette crainte, ils l'asseuroient qu'elle n'avoit plus de pouvoir sur elle; ce qui la rendit assez hardie pour s'ouvrir à la petite Zoula qui est presentement avec Madame la Duchesse de Portsmouth, & qui est celle-là mesme que Dieu avoit preservée de la fureur d'un Soldat qui avoit le Cimeterre levé pour la fendre en deux. Cette petite Fille receut

volontiers la proposition qui luy fut faite d'embrasser le Christianisme ; mais la petite Atigé n'y consentit pas sans verser des larmes. Ce fut dans ce temps-là que Madame la Princesse de Carignan, & M. le Prince Philippe prièrent le Pere de Bizance, Prêtre de l'Oratoire, de les voir. Il le fit, & comme la Langue Turque luy est naturelle parce qu'il est né à Constantinople, il s'adressa d'abord à celui de cette Troupe qui luy parut avoir plus d'esprit. Il s'appelloit Haly, grand Garçon bien fait & fort opiniâtre. Pour le convaincre plus facilement de la fausseté

fausseté de sa creance, il se servoit d'un Alcoran que Mr de Ville-
 ray, Escuyer de Monsieur le Prin-
 ce Philippe, luy avoit mis entre
 les mains, & que ce jeune Turc
 avoit donné luy-mesme à Mr de
 Villeray dans Coron. Cet Alco-
 ran estoit écrit en Arabe avec une
 explication Turque en interligne;
 mais quoy que les Turcs fassent
 bien plus de cas de ceux qui ne
 sont qu'en Arabe, parce, disent-
 ils, qu'il faut croire tout ce qu'à
 dit leur grand Prophete sans au-
 cune glose, ce fut pourtant par
 cette explication Turque que le
 Pere de Bizance fit connoistre. à
 Juin 1686. L

122 MERCURE

Haly les Dogmes ridicules de cét Imposteur; & il le fit avec tant d'efficace, que ce jeune homme detesta sur le champ ce qu'il avoit soutenu avec tant d'obstination. Il courut le dire à ses Camarades Hamet, Bekir, Mehemet, & Ibrahim, & les exhorta à se faire Chrestiens. Cela fit un grand effet sur les esprits d'Ismy & de Fatmé, qui receurent avec plus de docilité l'explication de nos Misteres que le Pere de Bizance leur faisoit avec beaucoup de netteté. Comme il fut obligé de faire un petit Voyage, les Enfans de Mr de Raban dont je vous ay parlé,

continuerent à leur insinuer les *Veritez* Chrestiennes ; ils leur proposerent mesme d'aller à l'Eglise dans le temps de *Vespres* , afin qu'elles pussent estre touchées par la *Majesté* de nos Ceremonies. *Fatmé* s'habilla trois ou quatre fois à la *Françoise* pour y aller , & s'accoutuma peu-à-peu à faire le signe de la *Croix* dont elle avoit eu tant d'horreur ; mais il fut impossible de faire resoudre *Ismy* à en faire autant. Il est vray qu'elle se separoit souvent des autres pour faire ses prieres , & qu'elle demandoit à Dieu la grace de luy faire connoistre la *Verité*. Elle

L ij

124 MERCURE

fut exaucée. Le Pere de Bizance estant de retour redoubla ses assiduez pour l'instruire, & son cœur fut si bien disposé à recevoir tout ce qu'il luy dit d'un Dieu fait Homme, & crucifié pour l'amour de nous, qu'il m'assura la dernière fois que j'eus l'honneur de le voir, qu'elle estoit entierement desabusée de toutes les damnables resveries du Mahometisme, & tres bonne Chrestienne. Il a la mesme opinion de tous les autres; & comme il ne manquoit plus que le Batesme pour achever ce grand Ouvrage, ils le receurent Samedy dernier, Veille de la Pen-

recoste dans l'Eglise de saint Eustache. Sept eurent l'honneur d'être nommez par Madame, la Princesse de Carignan, & par Monsieur le Prince Philippe son petit Fils. Haly fut nommé Thomas; Hâmet Eugene; Bekir, Philippe (c'est le Fils de Carabas qui est General de la Mer) Mehemet, Philbert, & le petit More Ibrahim, Charles. Ismy fut nommée Marie-Philippe, & Fatmé, Louïse-Eugene. La petite Atigé & Cadmé Moresques, furent nommées par M. le Vicaire de Saint Eustache, & par Mesdames de Saint Martin & Cheval-

126 MERCURE

lier ; la premiere Jeanne-Hortence, & la seconde Louïse-Philberte. Elles estoient toutes vestuës de blanc, & elles s'attirerent par leur modestie les benedictions & les vœux d'un nombre infiny de monde qu'un si rare Spectacle avoit attiré de tous les endroits de Paris. Voilà, Monsieur, ce que je vous avois promis. Si j'avois tardé encoresquelque temps à vous écrire, j'aurois pû joindre à cette belle & jeune Troupe, trois ou quatre autres Turcs que le Pere de Bizance a aussi convertis. Je suis Vostre, &c.

Je ne vous dis point que Madame la Princesse de Carignan est une Princesse du Sang de France, & qu'elle s'appelle Marie de Bourbon; cela est connu de tout le monde. Elle est Fille de Charles de Bourbon, Comte de Soissons, Cousin Germain de Henry IV. Roy de France & de Navarre, & d'Anne de Montafiere, & avoit épousé Thomas François de Savoye Prince de Carignan, Fils de Charles Emanuel, Duc de Savoye, Prince de Piedmont, Roy de Chipre, & de l'In-

L iiiij

128 MERCURE

fante Catherine Michelle d'Austriche, Fille de Philippe II. Roy d'Espagne, & d'Elizabeth de France, Fille de Henry II. Roy de France, & de Catherine de Medicis. Cette Princeffe joint à sa naissance une grandeur d'ame digne de son rang, une affabilité qui fait que tout le monde l'approche; & quoy qu'elle traite avec distinction tous ceux qui ont l'honneur de la voir, jamais il ne sort personne d'auprès d'elle qui ne soit content. Elle aime ses Amis, a un plai-

fir singulier à en faire, & les aide dans tous leurs besoins. Il y a dans son Palais, & dans tout ce qu'elle fait un air de magnificence qui fait bien connoître qu'elle est du Sang des Bourbons. Sa piété & son zele pour la Religion, dont elle donne tous les jours des marques, ne se peuvent assez louer. La resignation qu'elle a toujours fait paroître pour les volontez du Ciel, dans les pertes qu'elle a faites, & dans les traverses que la fortune luy a autrefois suscitées, est à imi-

ter. Sa fermeté souvent éprouvée, a peu d'exemples, & rien n'approche de la charité qu'elle a pour les malheureux & pour les pauvres.

M^r le Chevalier de Savoye son Petit-fils, trouve par tout dans son Sang ce qu'il y a de plus auguste dans la Chrétienté ; c'est à dire , des Empereurs, des Rois, de grands Souverains & des Heros. Il ne dégenere point , & sa valeur, qui a déjà éclaté en plusieurs fortes de combats, le fait voir digne du Sang dont il fort, & digne Fils de feu M^r.

le Comte de Soissons. Ce jeune Prince ne trouvant plus icy dequoy s'occuper selon son genie qui le porte aux grandes Actions, alla l'an passé servir la Religion dans l'Armée des Venitiens. Il assista à toutes les entreprises qui se firent dans la Morée, & malgré les fatigues plus extraordinaires qu'elles ne l'avoient encore esté, il fut present à tout. Il luy en pensa coûter la vie d'une blessure dangereuse qu'il receut à Coron ; mais le mal qu'il avoit ne l'empeschoit pas d'e-

132 MERCURE

estre sensible à celuy des autres. Il sauva autant de ces miserables Infidelles qu'il le put, particulièrement dans l'esperance que les tirant de ces lieux, où tout est plein de Mahometans, il en pourroit faire des Chrestiens. C'est par ce mouvement de pieté qu'il a arraché à la mort ces pauvres infortunées, qui ne le peuvent plus estre desormais, puis qu'il a pleu à Dieu leur faire la grace de recevoir le Baptême, & qu'elles sont entre les mains d'un Prince si genereux.

Madame la Princesse de Bade accompagnoit Madame la Princesse de Carignan sa Mere , dans cette Cere-
monie. On connoist les grandes qualitez de cette illustre Princesse , dont la vertu doit servir d'exemple aux autres , & dont le courage ne se peut assez vanter, Elle a de l'esprit autant que celles qui en ont le plus. Elle l'a vif, juste & penetrant. Il est cultivé par la lecture de toutes sortes de bons Livres , & personne n'en juge mieux qu'elle. On ne peut avoir plus de Poli-

resse , ny marquer plus de generosité dans les occasions. Elle est fidelle & tres-bonne amie , & elle ne connoist point de raisons qui puissent l'empescher de l'estre , quand elle l'a promis ou qu'elle croit le devoir.

Madame la Princesse de Carignan estoit aussi accompagnée de Mademoiselle de Soissons la Petite-Fille, jeune Princesse qui pourroit faire la forrune d'un grand Prince, si elle estoit veüe & connue. Elle est élevée auprès de Ma-

dame la Grand'-Mere ; c'est assez pour s'asseurer qu'elle a une solide vertu. Elle joint encore à une beauté pleine d'agremens toutes les graces qu'on peut desirer dans une personne aimable. Son esprit est fin & délicat, & fort au-dessus de son âge , & elle a beaucoup d'application à le cultiver par toutes les bonnes choses qui luy conviennent. Elle a un entier attachement à son devoir , & c'est par là qu'elle passe la meilleure partie de son temps auprès de Madame de

136 MERCURE

Carignan , ne connoissant rien qui luy puisse estre plus avantageux pour se perfectionner dans les grandes qualitez qui mettent les grandes Princesses autant au dessus des autres que peut faire leur naissance. Elle passe le reste du temps avec Mademoiselle de Carignan sa Sœur qu'elle aime fort , & qui est tres-digne d'estre aimée. Enfin c'est une Princesse toute parfaite , & qu'on ne peut voir sans découvrir tout ce qu'on peut attendre de grand du Sang Illustre dont elle est formée

Vous sçavez, Madame, que M^r le Comte de Roye est heureux en Enfans, & que M^{rs} les Comtes de Rouffy & de Blanfac ses Fils, sont regardez dans le Monde avec beaucoup de distinction. Ils estoient tous deux du Carrousel, & vous pouvez voir ce qu'on en a dit dans les Portraits qui ont esté faits de tous les Chevaliers & de toutes les Dames qui composoient cette heroïque & galante Feste. Ils ont trois Sœurs dans le Convent de Notre Dame de Soissons,

Jun 1686.

M.

138 MERCURE

où elles estoient entrées pour y estre instruites des veritez Catholiques. M^r l'Abbé Huet nommé à l'Evesché de Soissons , qui avoit esté choisy pour ce glorieux employ à cause de sa profonde érudition , les a si pleinement convaincuës de la fausseté des Maximes de Calvin , qu'elles en firent abjuration entre ses mains le premier jour de ce mois ; en presence d'un grand nombre de personnes de qualité ; la pieté avec laquelle elles s'acquitterent de cette action , édifia

extrêmement toute l'Assemblée. Quatre jours après, deux de leurs Freres, Pensionnaires au College de Louïs LE GRAND (C'est ainsi que l'on appelle presentement le College de Clermont) firent la mesme abjuration entre les mains du Pere Recteur du mesme College.

Je vous appris il y a un mois la Conversion de M^r le Duc de la Force. Depuis ce temps-là quatre des Fils de ce Duc, & le Fils unique de M^r le Marquis du Bordage, qui

M ij

140 MERCURE

estoyent aussi Pensionnaires dans ce Collège, ont fait profession des Veritez Catholiques. La Ceremonie de leur abjuration se fit ces jours passez dans l'Eglise de Saint Louïs, entre les mains du Père de la Chaise, Confesseur du Roy.

La revocation de l'Edit de Nantes ayant obligé Madame de S. Ghe à quitter le Calvinisme, on avoit quelque sujet de douter que sa Conversion fust sincere, parce qu'elle estoit âgée de quatre-vingt-neuf ans, & qu'elle

le avoit esté jusque-là attachée à ses Erreurs avec une opiniâtreté invincible. Feu M^r le Marechal de Schulemberg son Frere avoit fait tous ses efforts pour l'y faire renoncer pendant qu'il estoit Gouverneur d'Arras. Il luy avoit souvent envoyé les plus habiles Gens de tout le Pays, & aucun d'eux ne l'avoit persuadée. Ayant esté attaquée de Pourpre depuis quelque temps, & les Medecins desesperant de sa guerison, elle envoya chercher son Curé de son propre mou,

vement , se confessa avec toutes les marques d'un vray repentir , & fit paroistre une devotion toute édifiante en recevant la Communion. Malgré cette grande maladie , & son grand âge , elle s'est tirée d'affaires , & continuë dans tous les exercices de pieté qui peuvent faire connoître une veritable Catholique. Elle demeure en un lieu qui s'appelle Binarville , & qui est du Diocèse de Rheims.

Parmy le grand nombre d'Abjurations qui ont esté

faites , on a veu plusieurs personnes converties par des voyes qu'il semble qu'on n'auroit pas deu chercher, & dont mesme on auroit cru ne pas devoir attendre beaucoup. Cependant ces voyes ont esté plus promptes quelquefois que celles qui estoient plus dans les formes , & Dieu a voulu montrer par là que tout le monde estant obligé de bien sçavoir sa Religion , les plus simples n'ont pas moins de droit de l'enseigner que les plus habiles. C'est ce qui fut cause que les

144 MERCURE

Apostres prescherent avec de si grands succès. Comme personne ne sçauroit se dispenser de songer à son salut, les femmes ne doivent pas estre moins instruites que les hommes, des choses qui le regardent. Il faut cependant demeurer d'accord qu'elles ne le sont pas toujourns, mais on peut dire à leur gloire, qu'il suffit qu'elles s'appliquent à ce qu'elles ont envie de sçavoir, pour le posseder parfaitement. Une Demoiselle de Cologne, appelée Marie - Agnès de Noël

nous

GALANT. 145

nous en fournit un exemple. Elle est Catholique, & peu de personnes sont instruites plus à fond de la verité de nos Myfteres, & des Erreurs des nouvelles Sectes. C'est une de ces Femmes agissantes qui sçavent beaucoup de choses, que rien n'embarasse, & qui obligent quantité de Gens. Son humeur accommodante luy a donné pour Amies toutes les Dames de la premiere qualite de Cologne. Il y a mesme beaucoup de Princesses Allemandes pour qui elle fait souvent

Juin 1686.

N

146 MERCURE

des Voyages à Paris, & qui ont en elle une entière confiance. Elles la chargent de leur faire faire tout ce qu'elle juge à propos, afin qu'elles puissent suivre les modes de France, & elles luy donnent leur argent, pour leur acheter jusques à des Pierrieres. Ce sont des services qu'elle leur rend plutôt sur le pied d'Amie, que d'une autre sorte, & toujours de bonne grace, & avec beaucoup d'intelligence. Elle parle plusieurs Langues, & le François luy est aussi naturel qu'à

ceux du Pays. Dans le temps que cette Demoiselle devoit venir à Paris la dernière fois, un Gentilhomme Allemand, nommé Jean-Juste de Bourchers, & plus connu sous le nom de Beauregard, parce qu'il a une Terre en Westphalie qui porte ce nom, y devoit venir aussi. Il estoit Lutherien, & Amy de tous les Catholiques Romains de son Pays. Le hazard ayant voulu qu'ils se fussent concertez pour partir ensemble, toutes les Personnes de qualité qui connoissoient cette

N ij

148 MERCURE

Demoiselle, & le tour de son esprit, la prierent de travailler pendant le chemin à la conversion de ce Gentilhomme. Elle s'y engagea, & y réüffit si bien, qu'en arrivant à Paris, il ne restoit plus qu'à luy donner l'éclaircissement de quelques points, sur lesquels il insistoit. La Demoiselle ayant appris l'estat où estoient les choses au S^r la Quille son Commissionnaire, il mena le Gentilhomme chez M^r de Blampignon, Docteur de Sorbonne, & Curé de la Paroisse de S. Mederic,

Ils eurent ensemble une conference de deux heures, & M' de Blampignon luy leva tous ses scrupules avec tant de force & de netteté, que ce Gentilhomme s'estant jeté à ses pieds, le conjura les larmes aux yeux de luy faire faire abjuration de ses Erreurs dès ce mesme jour, ce qui fut fait, sans attendre au lendemain, le Mardy 11. de ce mois, dans le Chœur de l'Eglise de S. Mederic. M' de Blampignon l'iustruisit plus amplement des Veritez Catholiques pendant les trois

N iij.

150 MERCURE

jours suivans. Le Samedi 15. du mois il fit une confession generale, & le Dimanche de l'Octave du S. Sacrement, il communia pour la premiere fois avec tant de zele & de ferveur, qu'il combla de joye tous les Assistans. Ce sont des coups de la Grace. Heureux ceux qu'elle va ainsi chercher.

Je vous ay déjà fait part de tout ce qui s'est passé à Rome à l'occasion de la Feste Generale, faite pour la Réunion des Protestans de France à l'Eglise Catholique. Il me

reste à vous parler d'une Fête
particuliere, qui a fait con-
noistre le zele de M^r le Car-
dinal d'Estrées. Il choisit pour
cela l'Eglise de la Trinité du
Mont, parce qu'il en est Titu-
laire. Vous sçavez, Madame,
que tous les Cardinaux ayant
chacun le nom d'une Eglise,
on dit *Cardinal au tiltre de &c.*
Vous jugez bien que la Feste
fut d'une magnificence ex-
traordinaire, puis qu'on ne
peut soutenir les interets & la
gloire de la France avec plus
d'éclat, plus de grandeur,
plus de prudence & plus de

N. iiii,

152 MERCURE

conduite que font M^r le Duc d'Estrées , & M^r le Cardinal son Frere. Le 12. du dernier mois , jour destiné pour la Feste , estant arrivé , ce Cardinal partit du Palais Farnése à neuf heures du matin , pour se rendre à l'Eglise de la Trinité , fondée par Charles VIII. Roy de France , & appelée *du Mont* , à cause qu'elle est bastie sur le Mont *Pincius*. Il estoit accompagné de M^r Altoviti Patriarche , & d'un tres-grand nombre de Prelats , & d'autres Personnes qualifiées , ce qui fai-

soit un Cortège de plus de six-vingt Carrosses. Cette Eglise estoit ornée d'une Tapissierie du dessein de Raphael, où l'Histoire des Apostres estoit représentée. Toute la voûte en estoit couverte d'un Damas cramoisy, sur lequel il y avoit quantité de Fleurs-de-Lys, & de Roses de Tafetas de mesme couleur. On avoit placé les Portraits du Pape & du Roy au dessus de la Corniche vers l'Autel. Celuy de M^r le Cardinal d'Estrées estoit au dessous d'une grille dorée, qui environnoit un grand échaf-

154 MERCURE

faut couvrir de Damas Cra-
moisy galonné d'or, que l'on
avoit fait pour la Musique.
On voyoit ses Armes en re-
lief sur le ceintre principal de
l'Eglise, & l'écuffon en étoit
soutenu par quatre figures
d'AnGES argentez. Je n'en-
treray point dans l'entier dé-
tail des ornemens de la face
exterieure de cette Eglise. Je
vous diray seulement qu'en-
tre les deux Clochers que
l'on avoit peints en couleur
de Marbre blanc, un grand
pedestal de figure exagone,
regnoit depuis la Balustrade

du cornichon du second ordre jusqu'en haut, & qu'une Hydre, qui representoit l'Herésie entierement abbatuë avec plusieurs testes de costé & d'autre, estoit sur la base de ce piedestal. On y voyoit la Religion assise, les bras étendus. Elle tenoit deux Couronnes, l'une de Laurier, & l'autre d'Etoiles. Un second piedestal de mesme figure que le premier, s'élevoit sur cette grande Machine. Il y avoit une grande Croix blanche, & un Drapeau de Tafetas bleu auprès d'un

156 MERCURE

Hercule, qui representoit les traits du Roy. Il estoit assis sur des Trophées à la droite, & vis à vis paroissoit la France. Elle estoit aussi sur des Trophées. Ces deux Figures tenoient les deux Clefs de la Religion, qui estoit assise au dessus d'un Palmier, & avoit une Tiare & une chape. Tout cela étoit embelley d'Inscriptions. On voyoit le Portrait du Roy en couleur de bronze doré dans l'une des deux Arcades des Clochers, & là figure de la Pieté dans l'autre. Des Festons de feuillages rehaussez d'or, &

couronnez de chandeliers dorez garnis de cierges de cire blanche, ornoient les pilastres & le ceintre de ces deux Arcades. Un grand Tableau, placé au dessous de la plus haute balustrade, représentoit les Livres brûlez des Heretiques, les Predications des Missionnaires, & les aumônes qui ont esté faites aux Convertis, & à costé de ce grand Tableau, deux autres de mesme hauteur representoient la demolition des Temples des Calvinistes, & la construction des Eglises basties nouvelle-

158 MERCURE

ment pour les nouveaux Catholiques. Entre les pilastres d'ordre Corinthien étoit une Arcade de chaque costé. Un grand Tableau où la cheute des Idoles estoit peinte, paroissoit dans l'une, & au milieu de l'Arcade un peu au dessus de ce Tableau, on voyoit un Medaillon de Clovis. Il estoit de bronze doré, & la bordure estoit de relief, aussi dorée. Il y avoit un autre Tableau de mesme grandeur dans l'autre Arcade. Il faisoit voir les Saxons domptez, & recevant le Baptesme

par les soins de Charlema-
gne. Deux Anges. souste-
noient une fort grande Me-
daille sur l'architrave de la
Porte. Elle estoit environnée
de Palmes & de Lauriers,
& representoit saint Louïs à
cheval, combatant à la teste
de ses Troupes Les deux Co-
lomes de la Porte estoient
aussi fort ornées dans leurs
chapiteaux & dans leurs ba-
ses. Pour marquer les soins
que le Roy a pris de faire
donner à ses Sujets de la Re-
ligion Pretenduë Reformée
les Instructions qui leur é-

160 MERCURE

toient nécessaires, on fit paroître un Soleil illuminé, sur le haut de la balustrade de l'escalier. Cét Astre, qui est la devise de Sa Majesté, avoit pour ame des mots Latins qui signifioient, *J'ay servy d'œil à l'Aveugle*. Il y avoit un écriteau au dessous contenant d'autres mots Latins qui vouloient dire, *nous avons veu la lumiere par sa lumiere*. Il est facile de voir le rapport de ces paroles. Au dessous de la balustrade du mesme Escalier, dans les ornemens duquel entroient

deux grandes Medailles, l'une de l'Empereur Constantin, & l'autre de l'Empereur Theodose, estoit un grand Tableau qui faisoit connoître comment le Roy Philippe Auguste avoit purgé la France de Juifs. On voyoit le Portrait de ce Monarque au haut de ce Tableau dans une Medaille d'or. Il estoit accompagné d'une Inscription Latine qui faisoit entendre qu'un Roy Sage vient à bout de dissiper les Impies.

Avant que M^r le Cardinal d'Estrées arrivast à l'Eglise de

Juin 1686.

O

162 MERCURE

la Trinité, M^r l'Auditeur, & M^r le Tresorier de la Chambre, qui ne vont jamais aux Corteges, s'y estoient déjà rendus. Ils se mirent à la teste de tous les Prelats, parmy lesquels ils tiennent le premier rang, & ils se rangerent tous aux deux costez du Chœur sur des bancs à dossier couverts de Tapis. M^r le Cardinal estant arrivé, prit la Chape à la porte de l'Eglise, & alla se placer sous un Dais qui estoit près de l'Autel, du costé de l'Evangile. M^r le Duc d'Estrées se mit

dans une Tribune , ainsi que
 M^r le Duc de Mantouë , &
 Madame la Duchesse de Mo-
 dene. Après la Messe , que
 M^r Casati , Archevesque de
 Trebifonde , celebra ponti-
 ficalement , & qui fut chan-
 tée par deux Chœurs de plus
 de soixante & dix Musiciens.
 On entonna le *Te Deum* , qui
 fut aussi chanté en Musique ,
 aux fanfares des Trompettes ,
 & au bruit des Boëtes ; des
 Tambours & des Timbales.
 La Ceremonie finit par un ex-
 cellent Discours Latin , que le
 Pere Hemery Jesuite prononça

164 MERCURE

ça à la gloire de Sa Majesté. Lors qu'elle fut achevée, M^r le Cardinal d'Estrées regala magnifiquement un grand nombre de Personnes de qualité dans la grande Salle du College de *Propaganda Fide*. Il est situé au bas de la montagne, fort près de l'Eglise de la Trinité, & à une des extremitéz de la Place d'Espagne. Ce repas fut suivy d'une belle symphonie, & d'un recit en Vers Italiens à la loüange du Roy, que quatre des plus belles voix de Rome chanterent dans

une autre Salle, où ce Cardinal avoit fait passer la Compagnie. Une fontaine de vin à cinq Jets, qui representoient une Fleur de Lys, coula jusqu'à la nuit, pour le Peuple, au bout de la mesme Place d'Espagne, sur laquelle la veüe de la Salle s'étendoit. L'obscurité commençant à cacher tous les objets, une Illumination des plus surprenantes fit paroître avec un nouvel éclat tout ce qui ornoit la façade de l'Eglise. On voyoit un superbe frontispice formé de deux grands Pi-

166 MERCURE

laſtres, dont les Portraits du Pape & du Roy, tout transparens de lumieres, estoient ſouſtenus, avec des Inſcriptions ſur les Piedestaux & ſur les Pilastres. Une Tiare Pontificale, & une Couronne Royale, accompagnées des Armes de Sa Sainteté & de Sa Majesté, terminoient cete Illumination. On avoit construit avec des fueillages & de la verdure cinquante autres Pilastres derriere & vis-à-vis des deux grands, afin de garder de la symetrie. Ils estoient plantez en

droite ligne, & s'étenoient
jusqu'au haut d'une Plate-
forme qui sert de Place à l'E-
glise. Les arbres qui cou-
vrent la pente de la Monta-
gne, souvenoient des Cou-
pes & des Fleurs de Lys, &
les Chandeliers à branches,
dont elles estoient accom-
pagnées, portoient chacun
trente à quarante lumieres.
Il y en avoit quantité d'au-
tres en forme de grandes
Etoiles, sur les arbres natu-
rels qui sont au bord du che-
min. La façade de l'Eglise,
aussi-bien que le Perron par

168 MERCURE

où l'on y entre, estoient éclairés d'un nombre infiny d'autres flambeaux, disposez de telle sorte, qu'ils representoient en quelque façon l'architecture de cet Edifice. Outre les arbres naturels que l'on avoit remplis de lumieres, on en avoit planté d'artificiels des deux costez de l'Eglise, & le long de la Plate-forme. Ils estoient garnis de Pots à feu, & formoient un demy cercle. Joignez à cela le grand nombre de Lanternes dont les fenestres du Convent de la

Trinité,

Trinité, & les maisons des
ruës qui aboutissoient à la
Plate-forme & à la Place,
estoyent éclairées, & vous
concevrez sans peine la
beauté de ce Spectacle. La
situation avantageuse du lieu
y contribuoit beaucoup. Plu-
sieurs chambres qui regar-
doient sur la Place, avoient
esté tenduës de Damas cra-
moisy, afin d'y placer les
Personnes distinguées, & il
y avoit d'ailleurs des Balcons
& des Echaffaux le long & à
la hauteur du premier étage
des Maisons. Tout cela fut

Jun 1686.

P

170 MERCURE

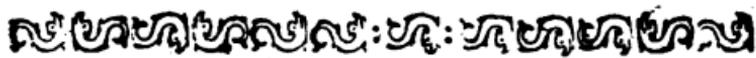
occupé, & un peu après que l'Illumination eut paru, on entendit un concert de Tambours & de Trompettes. Il fut suivy d'un autre de Violons, après lequel divers Instrumens firent une Symphonie tres-agreable, pendant qu'une des plus belles voix de Rome chantoit un Récit à la loüange du Roy. Ces réjouïssances ne finirent qu'après un Regale de plusieurs grands Bassins de fruits & de confitures en pyramide, que l'on presenta à la Compagnie avec toutes sortes de li-

queurs. La plus grande de ces Pyramides fut jettée au Peuple. M^r le Cardinal d'Estrées fit aussi porter des Bassins semblables & des Eaux glacées aux Princesses Pamphile & de Venafro, qui estoient placées dans quelques Maisons voisines. On avoit distribué par son ordre le jour précédent toutes sortes de provisions à tous les Convents de Religieux Mandians, & aux Seminaires de *propaganda Fide*, & le jour de cette Feste on fit au Palais Farnese des aumônes en argent à

plus de huit mille Pauvres. Ainsi ce Cardinal fit paroître en mesme temps sa magnificence & sa charité, & rien ne fut épargné de ce qui pouvoit faire connoître combien il est sensible aux avantages que Sa Majesté a procurées à l'Eglise par l'Extinction de l'Herésie.

Il me souvient que je vous parlay il y a un an de certains Insectes, qui avoient fait de fort grands degasts aux bleds dans quelques Villages du Dauphiné. La Lettre qui suit vous apprendra combien

on a encore sujet de les craindre. Elle est de M^r de Jossaud, Conseiller au Presidial de Nismes, & adressée à M^r de Coucols la Gorce.



D'Aramont en Languedoc, le 29. May 1686.

PUisque vous me demandez une Relation des Insectes qui mangerent nostre Recolte l'année passée, & qui nous donnerent tant de peine à les chasser, je vay vous la faire avec le plus d'exaëtitude que je pourray. Ces Animaux sont sans doute d'une espece particuliere,

P. iij

174 MERCURE

quoy qu'il n'y paroisse rien à les voir, & qu'ils ne different des Sauterelles qu'en ce qu'ils volent comme les Oyseaux. Ils sont gris, & ont environ un pouce de longueur, c'est à dire douze lignes. On en voyoit il y a un an la terre couverte de quatre doigts d'épaisseur tous les matins avant que le Soleil se montrast; mais dès que la chaleur se faisoit sentir, ils s'envoloient & se jettoient sur les bleds, dont ils mangeoient le grain & la paille, mais si promptement à cause de leur grand nombre, qu'en moins de trois heures ils devoient tout le bled d'un

GALANT. 175

*champ. Après cela ils voloient ,
 & leurs troupes estoient si épais-
 ses qu'elles couvroient le Soleil
 comme un nuage. Il ne leur falloit
 pas moins de deux heures pour
 passer. Ils alloient contre le vent
 & voloient au dessus du Chasteau,
 qui comme vous sçavez , est fort
 élevé , & s'alloient jeter sur un
 autre bled qu'ils devoient com-
 me le premier. Après avoir man-
 gé tous nos bleds , ils mangerent
 les legumes , les vignes , les sau-
 les , & jusques aux chanvres
 malgré leur amertume. Enfin sur
 la fin du mois d'Aoust ils cesse-
 rent de voler , & la Femelle en-*

P iiii

176 MERCURE

fonçoit son derriere dans la terre la plus dure , où elle jettoit une bave , qui avec la terre formoit un tuyau gros comme une plume à écrire de la longueur du ponce , dans lequel elle faisoit ses œufs qui sont gros comme des grains de Millet. Il s'en trouve jusques à cinquante dans ces tuyaux qui sont luttez de la mesme terre , en sorte que l'eau ne les perce point. Ensuite tous ces Animaux moururent dans les champs , & répandirent une tres-mauvaise odeur. Ils ont commencé à éclore cette année au mois d'Avril , & il y en a qui éclosent encore. On s'est

avisé dans le mois de Mars de faire amasser ces œufs, qui ne sont enfoncez dans la terre que de l'épaisseur d'un travers de doigt. L'on en a osté cent quatre-vingt quintaux pesant, & il nous auroit esté avantageux que l'on s'en fust avisé plûtoſt. Depuis qu'ils éclosent, on a pris plus de trois cens quintaux de ces Sauterelles, qui ne sont pas encore plus grosses que des mouches. Il en reste beaucoup qu'on ne ſçauroit prendre, parce qu'elles sont dans les bleds, qui sont fort avancez, & que l'on craindroit de les gaster si on y entroit. Ces Insectes ont ruiné

178 MERCURE

cette Communauté qui n'eut point de Recolte l'année dernière, & qui peut-estre n'en aura point celle-cy, quoy qu'il luy en couste plus de mille écus des seuls frais qu'elle a esté obligée de faire pour les faire ramasser. On en a pris une grande quantité dans les Villages voisins, & sans les precautions que l'on a prises, il y en avoit assez pour devorer tous les bleds de la Province.

Vous devez estre contente de l'Air nouveau que je vous envoie, puis qu'une personne des plus difficiles en Musique, & qui chante

GALANT. 179

avec le plus de justesse, l'a appelé son Air favory.

AIR NOUVEAU.

LE Printemps commence à paroistre,
Il s'est enfin rendu le maistre
De l'Hyver contre luy si long-temps
révolté.

*Amour, amour, fais-en de mesmes;
Contre le cœur d'une ingrate beauté
Toujours plein de severité,
Fais sentir ton pouvoir extrême.*

Vous sçavez dans quelle estime est Anacreon pour la douceur de ses Vers. Voicy la Traduction d'une de ses Odes. Vous trouverez qu'elle

180 MERCURE

a conservé les grâces en
nostre Langue.



ODE D'ANACREON SUR L'AMOUR.

Aimer, & n'aimer pas, l'un &
l'autre est fâcheux,
Mais selon moy ce qui l'est davan-
tage,
C'est d'estre auprès d'une beauté
volage,
Qui partageant son cœur se moque
de nos feux.



Que sert-il aux Amans d'avoir de la
naissance ?
Ny la valeur, ny la Science

N'ont en elles rien d'engageant.
 Dans l'Age de fer où nous sommes,

On voit que la plupart des hommes

Ne considèrent que l'argent.



Que le nom du premier Avare
 Qui trouva ce Metal digne de son
 ardeur,

Soit à l'avenir en horreur
 Chez le monde poly, comme chez le
 Barbare.



Ce funeste Metal cause des différends
 Entre les plus proches Parens,
 Il nous rend bien souvent rebelles
 Aux volontés de ceux dont nous te-
 nons le jour.

C'est de luy tous les jours que naissent
 les querelles,

182 MERCURE

Les Meurires , les Duels, & les Guerres cruelles ;

Enfin c'est luy qui trouble un commerce d'amour.

Le Roy ayant receu le jour de la Pentecoste Monsieur le Duc de Chartres , Monsieur le Duc de Bourbon, Monsieur le Prince de Conty , & Monsieur le Duc du Maine, Chevaliers du S. Esprit, je croy vous devoir parler de l'Institution de cet Ordre , avant que d'entrer dans le détail des Ceremonies que l'on observa en les recevant, parce que l'on conçoit mieux

& qu'on a mesme plus de plaisir à lire les choses dont on connoist l'origine. Je vous ay déjà marqué dans ma Lettre de Janvier 1682. quand Monseigneur le Dauphin fut fait Chevalier, que cet Ordre avoit esté créé par Henry III. Roy de France & de Pologne. Mais les raisons qui l'obligerent à l'instituer ne sont peut-estre pas generalement connuës, & ceux mesme qui les sçavent, seront bien-aises de voir l'original de cette creation. En voicy les termes.

HENRY par la grace de
 Dieu Roy de France &
 de Pologne, A tous presens & à
 venir. Comme en toutes choses
 créées se reconnoist la toute-puis-
 sance de Dieu, ainsi en leur dis-
 position, cours & conduite ne se
 pût desavoüer sa sainte & éter-
 nelle Providence, de laquelle dé-
 pend entierement toute nostre feli-
 cité; Et n'y a rien en ce bas Mon-
 de qui de là ne reçoive tout son
 bonheur, & le vray moyen de se
 bien regir & gouverner. Que si
 les moindres creatures ne se peu-
 vent soustraire de sa puissance, les

GALANT. 185

plus grandes & constituées en plus grande autorité, ne peuvent aussi prosperer & se bien conduire sans sa Grace & Providence. C'est pourquoy dès nos jeunes ans l'ayant ainsi crû & connu, nous avons adressé nos vœux & colloqué nostre principale & entiere fiance en sa Divine bonté, de laquelle reconnoissant avoir & tenir tout le bonheur de nostre vie, il est bien raisonnable que nous le remettant en memoire, nous nous efforcions aussi de luy en rendre graces immortelles, & que nous témoignions à toute nostre posterité ses grands bienfaits, singulierement

Jun 1686.



186 MERCURE

en ce qu'il luy a plû entre tant de
contraires & diverses opinions,
qui ont exercé leurs plus grandes
forces en nostre temps, nous con-
server en la connoissance de son
saint nom, avec une profession
d'une seule Foy Catholique, &
en l'union d'une seule Eglise A-
postolique & Romaine, en la-
quelle nous voulons, s'il luy plaist,
vivre & mourir; de ce qu'il luy
a plû aussi par l'inspiration du be-
noist S. Esprit au jour & Feste
de la Pentecoste, unir tous les
cœurs & volontez de la Noblesse
Polonoise, & ranger tous les E-
zats de ce puissant & renommé

GALANT. 187

Royaume & grand Duché de Lithuanie, à nous élire pour leur Roy, & depuis à mesme jour & Feste, nous appeller au Regime & Gouvernement de cette Couronne tres Chrestienne, par sa volonté, & droit successif. Au moyen de quoy, en memoracion des choses susdites, & pour toujours fortifier & maintenir davantage la Foy & la Religion Catholique; pareillement aussi pour décorer & honorer de plus en plus l'ordre & estat de la Noblesse en cettuy nostre dit Royaume, & le remettre en son ancienne dignité & splendeur, comme

Q ij

188 MERCURE

celuy auquel par inclination naturelle & par raison, nous avons toujours porté tres-grand amour & affection, parce qu'en luy consiste nostre principale force & autorité Royale, que pour avoir devant & depuis nostre avènement à la Couronne, fait preuve en plusieurs grandes, hazardeuses & memorables Victoires, de cette ancienne loyauté & generosité & valeur qui la rend illustre & recommandable entre toutes les Nations étrangères; Nous avons avisé avec nostre tres-honorée Dame & Mere, à laquelle nous reconnoissons avoir,

après Dieu, nostre principale & entiere obligation; les Princes de nostre Sang, & autres Princes & Officiers de Nostre Couronne, & les Seigneurs de Nostre Conseil estant près de Nous, d'ériger un ordre Militaire en cettuy nostre dit Royaume, outre celuy de Monsieur S. Michel, lequel Nous Voulons & entendons demeurer en sa force & vigueur, & estre observé tout ainsi qu'il a esté depuis sa premiere Institution jusques à present; lequel Ordre nous creons & instituons en l'honneur & sous le nom & titre du benoist S. Esprit, par l'inspi-

190 MERCURE

ration duquel comme il a plû à Dieu cy-devant diriger nos meilleures & plus heureuses actions, Nous le supplions aussi qu'il nous fasse la grace que nous voyions bien-tost tous nos Sujets réunis en la Foy & Religion Catholique, & vivre à l'avenir en bonne amitié & concorde les uns avec les autres, sous l'observation entière de nos Loix, & l'obeissance de Nous & nos Successeurs Rois, à son honneur & gloire, à la loüange des bons, & confusion des mauvais, qui est le but auquel toutes nos pensées & actions tendent, comme au comble de

nostre plus grand heur & felicité.

Vous voyez , Madame , que cet Ordre a esté particulierement institué dans la veüe d'obtenir de Dieu la réünion des Pretendus Reformez à l'Eglise Catholique. Un si glorieux dessein estoit digne de la pieté de nos Rois , mais ce grand Ouvrage estoit reservé aux soins & au zele de Louis XIV.

Le Roy, Chef Souverain, & Grand Maistre de cet Ordre, nomma de luy-mesme , & sans qu'on l'en eust sollicité ,

192 MERCURE

les quatre Princes dont je viens de vous parler, suivant le seizième Article de ses Statuts, qui porte en termes exprés.

Nous seulement, & après nous, les Rois nos Successeurs, Grands Maîtres dudit Ordre, choisirons, & proposerons ceux que bon nous semblera, pour entrer audit Ordre, & ne sera loisible à personne quelconque de le requérir & poursuivre pour soy ou pour autruy, declarant dès à present indignes d'y parvenir ceux qui le demanderont, ou le feront demander pour eux, afin que ce
grade.

grade d'honneur , que nous entendons estre distribué par grace & merite , ne soit sujet à brigues & à monopoles.

Sa Majesté ayant donné ordre à M^r de Mesmes, President au Mortier du Parlement de Paris, & Grand Maître des Ceremonies de l'Ordre, de faire tout preparer pour la reception des quatre nouveaux Chevaliers qu'Elle vouloit faire, assembla le Chapitre dans son Cabinet le 30. du mois passé. Les Commandeurs s'y rendirent aussi bien que les Prelars Af-

Juin 1686.

R

sociez à l'Ordre, & les grands Officiers ; & M^r du Pré Huissier de l'Ordre, par qui M^r de Mesmes les avoit fait inviter, tint la clef du Cabinet pendant le Chapitre. Le Roy y proposa Monsieur le Duc de Chartres, Monsieur le Duc de Bourbon, Monsieur le Prince de Conty, & Monsieur le Duc du Maine, pour estre receus à l'Ordre, & aussi tost le Grand Maistre des Ceremonies alla dans le Salon où ces quatre Princes attendoient que Sa Majesté les fist appeller. Il les avertit

de la proposition qui venoit d'estre faite dans le Chapitre assemblé , & les conduisit au Cabinet. Comme la Naissance de ces Illustres Novices les dispensoit de faire preuve de Noblesse , il n'estoit besoin pour eux que de faire les informations accoustumées de vie & de mœurs. Le Roy ordonna à M^r le Marquis de Louvois , Chancelier de l'Ordre , d'endresser une Commission , & elle fut adressée à M^r l'Archevesque de Paris. Ces Infor-

R ij

mations furent faites comme elles avoient esté ordonnées , & voicy les noms de ceux qui rendirent témoignage pour ces quatre Princes. Vous remarquerez, Madame , qu'entre les trois Témoins qui sont nécessaires , il faut qu'il y en ait un d'Eglise.

Pour Monsieur le Duc de Chartres,

M^r l'Evesque du Mans.

M^r le Duc de Beauvilliers.

M' le Duc de la Vieuville.

Pour Monsieur le Duc de Bourbon.

GALANT. 197

M^r de la Barmondiere,
Curé de S. Sulpice.

M^r le Duc de S. Aignan.

M^r le Duc de Coislin.

*Pour Monsieur le Prince de
Conty.*

Le Pere Bergier, Jesuite.

M^r le Duc de la Tre-
moïlle.

M^r le Duc de Luxem-
bourg.

Pour Monsieur le Duc du Maine.

M^r l'Evesque d'Orleans.

M^r le Duc de Montausier.

M^r le Marquis de Vardes.

R iij

198 MERCURE

Le 2. de mois , jour de la Pentecoste , le Roy assembla encore dans son Cabinet les Commandeurs, & les Grands Officiers de l'Ordre, & M^r le President de Mesmes y conduisit les quatre Princes , après les avoir esté prendre dans le Salon , comme il avoit fait la premiere fois. Ils avoient tous quatre l'habit de Novices , qui est de toile d'argent, les chausses retroussées, des bas de soye gris de Perle, des Jaretieres & des Escarpins aussi de toile d'argent, & des mules de velours

noir. Il y avoit des dentelles d'argent sur les Jaretieres, & le Pourpoint en estoit tout chamarré. Il estoit de toile d'argent comme les chaufses. Leur Rabat estoit de Point de France, & ils avoient un Capot de velours noir en broderie de soye noire, tout parsemé de Diamans & de Perles. Leur Toque estoit aussi de velours noir avec des attaches & des cordons de Perles & de Diamans. Une riche agraffe de Diamans relevoit le bord de cette Toque, qui estoit ornée.

R iij

200 MERCURE

d'une masse de Heron, du pied de laquelle sortoient trois ou quatre Plumes blanches. Les quatre Novices trouverent le Roy dans son Fauteüil. Ils y furent conduits, & se mirent à genoux pour recevoir l'Ordre de S. Michel. Sa Majesté tira son épée, & leur en donna un coup sur chaque épaule, en disant à chacun d'eux, *De par Saint George & par S. Michel, je vous fais Chevalier.* Cet Ordre de S. Michel est appelé l'Ordre du Roy. On peut estre Chevalier de Saint

Michel sans estre Chevalier du S. Esprit , mais on ne peut estre Chevalier du S. Esprit , sans l'estre de S. Michel , & mesme les preuves de Chevalier de S. Michel suffisent pour estre fait Chevalier du Saint Esprit , sans qu'il soit besoin d'en faire d'autres. Louïs XI. qui institua cet Ordre en 1469. afin de réunir les esprits par un Ordre de Fraternité Militaire, luy donna le nom de l'Archange S. Michel , Gardien & Protecteur de la France.

Cette premiere Ceremonie

202 MERCURE

estant achevée, on alla à la Chapelle dans l'ordre qui suit.

M^r du Pré, Huissier de l'Ordre.

M^r du Pont Herault de l'Ordre.

M^r le President de Mesmes, Prevost & Grand Maistre des Ceremonies de l'Ordre, Il avoit à sa droite M^r le Marquis de Seignelay, Grand Trésorier de l'Ordre, & à sa gauche M^r le Marquis de Chateau-neuf, Secretaire de l'Ordre.

M^r le Marquis de Lou-

vois, Chancelier de l'Ordre.

Après cela marchaient deux à deux, en manteau noir, & avec le Collier de l'Ordre.

M^{rs} les Marquis de Vardes & de Gamaches.

M^{rs} les Ducs de Montau-
fier & de Nevers.

M^s les Ducs de Crequi &
de S. Aignan.

M^{rs} les Ducs de Chaunes
& de S. Simon.

Selon les Statuts de l'Ordre, les quatre Novices devoient estre à la teste de la Marche, mais le Roy les en ayant dis-

pensez à cause de leur Naissance, ils marcherent de cette sorte selon leur rang, après les Commandeurs que je viens de vous nommer.

Monfieur le Duc du Maine, feul. Il estoit tout brillant des pierreries dont on avoit couvert son habit, mais le grand nombre n'empeschoit pas qu'on ne remarquast le bon gouft avec lequel elles étoient placées. On peut dire mesme que la bonne grace de ce jeune Prince, & un certain esprit naturel qui paroist dans ses manieres, atti-

roient plus les regards que tout l'éclat étranger que luy donnoit sa parure.

Il estoit suivy de Monsieur le Duc, qui avoit à sa droite Monsieur le Duc de Bourbon, & à sa gauche Monsieur le Prince de Conty. Je ne vous dis rien de Monsieur le Duc de Bourbon, parce que je vous en ay souvent parlé, & mesme encore depuis peu dans la Relation du Carrousel. Ce Prince, outre ses manieres & sa magnificence naturelle, a un grand exemple dans Monsieur le

Duc. On sçait qu'il y a peu de Princes sur la terre qui fassent les choses avec plus de grandeur, & qui ayent meilleur goust. Monsieur le Prince de Conty n'estoit pas seulement paré par les pierreries dont il éclatoit ; il l'estoit encore par sa bonne grace & sa boune mine. Je puis le dire après le Roy qui aime toujourns à rendre justice.

Monsieur le Duc de Chartres marchoit après eux. Il estoit seul, & tout éclatant de pierreries. Je croy vous avoir déjà dit qu'après le

Roy, Monsieur est le Prince du monde qui en a les plus belles, & qui est le plus magnifique. Vous sçavez que Monsieur le Duc de Chartres a toujours fait voir un esprit infiniment au dessus de son âge. C'est ce qui luy a fait meriter une amitié particuliere du Roy, qu'il ne doit pas tout à fait à l'honneur qu'il a d'estre de son Sang.

Monsieur, qui suivoit Monsieur le Duc de Chartres, marchoit aussi seul.

Monseigneur le Dauphin

208 MERCURE

marchoit en suite , pareillement seul , & il precedoit Sa Majesté ; devant laquelle marchoient les Huissiers de la Chambre , tenant leurs Masses d'or. M^r le Marechal Duc de Duras , Capitaine des Gardes du Corps en quartier, suivoit le Roy, & avoit M^r le Duc d'Aumont , premier Gentilhomme de la Chambre à sa droite , & M^r le Duc de la Rochefoucaut , Grand Maistre de la Garderobe , à sa gauche. Ensuite venoient tous les Seigneurs de la Cour, qui fermoient la Marche.

La Chapelle du Chasteau que l'on avoit preparée pour cette Ceremonie, estoit tenduë de Tapisseries de la Couronne à fond d'or. Les Ornaments de l'Ordre qui sont fort riches, faisoient la parure de l'Autel. Ils sont à fond d'or & vert, parsemez de flâmes & de chiffres en Broderie, aux Armes de Henry III. écartelées de France & de Pologne. On avoit placé le Trône du Roy à la gauche de l'Autel, & l'on y montoit par trois degrez, qui estoient couverts de Velours violet.

Juin 1686.

S

210 MERCURE

à Fleurs de Lys d'or. Ce Trône estoit sous un Dais aussi à fond d'or & vert, avec les mesmes Armes écartelées.

Le Roy estant arrivé à la Chapelle, se mit à son Prie-Dieu. M^r l'Evêque d'Orleans, premier Aumosnier de Sa Majesté, estoit auprès d'Elle, & fit en cette Ceremonie les fonctions de Grand Aumosnier de l'Ordre, en l'absence de M^r le Cardinal de Bouillon, qui par les Statuts de l'Ordre en est le Grand Aumosnier, en qualité de grand Aumosnier de France. Mon-

GALANT. 211.

seigneur le Dauphin & Monsieur se mirent dans leurs places ordinaires, & M^r le Prince qui se trouva dans la Chapelle, prit aussi la sienne, ainsi que Monsieur le Duc. Il y avoit des bancs pour les Commandeurs à droite & à gauche du Prie-Dieu du Roy; des Placets pour les Grands Officiers entre le Prie-Dieu & l'Autel du costé du Trône, & des Tabourets couverts de velours violet à Fleurs-de-Lys d'or, avec des Catreaux du mesme velours, pour les quatre Noy-

S. ij.

ces , entre le Prie-Dieu & l'Autel , du costé de l'Evangile.

Toutes ces places estant remplies , les quatre Grands Officiers , precedez de M^r du Pré , Huissier , & de M^r du Pont , Heraut de l'Ordre , commencerent les genuflexions , & les reverences ordonnées par les Statuts , à l'Autel , au Roy , & aux Commandeurs. Les quatre Novices firent de semblables reverences , & M^r l'Archevesque de Paris , Prelat Commandeur de l'Ordre , estant

arrivé , revestu de ses habits Pontificaux , commença le *Veni Creator* , que la Musique du Roy continua. Après que l'on eut chanté cet Hymne, M^r le President de Mesmes fit une reverence à Sa Majesté , à laquelle M^r l'Archevesque apporta l'Eau-benite avant que de commencer la Messe.

A l'Offertoire les quatre Grands Officiers recommencerent leurs reverences , à l'Autel, au Roy, & aux Commandeurs, estant encore precedez par l'Huissier & par le

214 MERCURE

Heraut. Ensuite M^r de Louvois, M^r de Seignelay, & M^r de Chasteau-neuf s'estant remis à leurs places, M^r le President de Mesmes, Grand Maistre des Ceremonies, fit une autre reverence à Sa Majesté pour l'avertir d'aller à l'Offrande. Il en fit aussi une à Monseigneur le Dauphin, & une à Monsieur, afin qu'ils accompagnassent le Roy, qui fut précédé jusques à l'Autel par M^r le President de Mesmes. Sa Majesté ayant fait une reverence à l'Autel, prit des mains de Monsei-

gneur le Dauphin l'Offrande, que le Grand Maistre des Ceremonies luy avoit donnée, & après avoir baisé la Patene, Elle fit une seconde reverence à l'Autel, & revint à son Prie-Dieu, en se tournant vers les Commandeurs à droite & à gauche. Cette offrande estoit d'autant d'écus d'or que Sa Majesté a d'années.

Les reverences des quatre Grands Officiers, à l'Autel, au Roy, & aux Commandeurs, furent reiterées à la fin de la Messe, après quoy M^r le President de Mes-

216 MERCURE

mes, précédé de l'Huissier & du Heraut, en fit une au Roy pour l'avertir d'aller à son Trône, où il devoit achever la Ceremonie. Sa Majesté y alla précédée des Huissiers de la Chambre avec leurs Masses d'or, M^r le Marechal Duc de Duras, & M^s les Duës d'Aumont & de la Rochefoucault la suivirent, & se placèrent derriere le Fauteüil. M^r le Marquis de Louvois, Chancelier de l'Ordre, étoit à la droite du Roy, & avoit auprès de luy M^r le Marquis de Seignelay, Grand Tresorier.

M^r

M^r le President de Mesmes, Prevost & Grand Maistre des Ceremonies, estoit à la gauche. Il avoit auprès de luy M^r le Marquis de Chasteauneuf, Secretaire de l'Ordre. Alors M^r le President de Mesmes se détacha, & ayant fait la reverence à l'Autel, au Roy, & aux Commandeurs, toujours precedé de M^r du Pré & de M^r du Pont, il en fit une particuliere à Monsieur le Duc de Chartres, & d'autres à Monseigneur le Dauphin & à Monsieur, afin de les avertir de conduire ce

Juin 1686.

T

218 MERCURE

Prince au Trône du Roy.
M^r le Duc de Chartres fit les
mesmes reverences , & fut
présenté par Monseigneur le
Dauphin , & par Monsieur ,
qui en firent de pareilles , &
qui luy servirent de Parrains
en cette Ceremonie. Il se mit
à genoux , & ayant les mains
sur l'Evangile , que luy pré-
senta & que tint M^r de Lou-
vois , suivant le Statut qui
veut que le Chancelier de
l'Ordre le présente & le tien-
ne , & que le Novice ait les
deux mains posées dessus en
faisant son vœu & serment ,

il leut à haute voix ce vœu & ce serment , dans la forme que M le Marquis de Chasteauneuf, Secretaire, les luy presenta écrits en parchemin ; après quoy il en signa la Cedula de sa main , & la presenta au Roy. Cette Cedula est ensuite enregistrée par le Secretaire au Registre de l'Ordre , pour servir de témoignage du jour de la reception du Novice, & l'Original de la Cedula est mis au Tresor des Chartres du mesme Ordre , où il est gardé. Je ne mets point icy le

serment dans les termes qu'il fut fait, parce que je vous l'ay envoyé entier dans ma Lettre de Janvier 1682. avec quantité de choses curieuses touchant cet Ordre, que je ne veux pas repeter.

Après cela, Sa Majesté luy mit le Manteau de l'Ordre, que luy presenta le Grand Maistre des Ceremonies, & dit ces paroles, qu'Elle acheva en faisant le signe de la Croix. *L'Ordre vous revest & couvre du Manteau de son amiable Compagnie & union fraternelle à l'exaltation de nostre Foy, & Re-*

*ligion Catholique , au nom du
Pere , du Fils & du S. Esprit.*

Alors M^r le Marquis de
Seignelay , presenta au Roy
le Collier de l'Ordre avec la
Croix , & Sa Majesté le mit
à Monsieur le Duc de Char-
tres en luy disant , selon les
termes prescrits dans le 34.
Statut de l'Ordre. *Recevez de
nostre main le Collier de nostre
Ordre du Benoist Saint Esprit,
auquel Nous, comme Souverain
Grand Maistre , vous recevons,
& ayez en perpetuelle souvenan-
ce la Mort & Passion de nostre
Seigneur & Redempteur Iesus.*

T iij.

222 MERCURE

Christ, en signe dequoy nous vous ordonnons de porter à jamais cousüe en vos habits extérieurs la Croix d'iceluy, & la Croix d'or au col avec un ruban de couleur bleu-celeste, & Dieu vous fasse la grace de ne contrevenir jamais aux vœux & sermens que vous venez de faire, lesquels ayez perpetuellement en vostre cœur; estant certain que si vous y contrevenez en aucune sorte, vous serez privé de cette Compagnie, & encourrez les peines par les Statuts de l'Ordre. Au nom du Pere, du Fils, & du Saint Esprit. A quoy Mon-

seigneur le Duc de Chartres répondit suivant les mesmes Statuts, *Si Dieu m'en donne la grace, & plutôt la mort que jamais y faillir, remerciant tres-humblement vostre Majesté de l'honneur & bien qu'il vous a pleu me faire, & en achevant il baïsa la main du Roy.*

Cette Ceremonie estant achevée, Monsieur le Duc de Chartres fit encore les mesmes reverences, & alla prendre la place que luy donna sa naissance, sans se remettre à celle qu'il avoit occupée pendant la Messe.

T. iiij.

224 MERCURE

Les mesmes Ceremonies furent observées pour les trois autres Novices. Monsieur le Duc de Bourbon eut pour Parrains Monsieur le Prince & Monsieur le Duc. Ceux de Monsieur le Prince de Conty furent M^s les Ducs de Chaune & de S. Simon; & Monsieur le Duc du Maine eut pour les siens, M^s les Ducs de Crequi & de S. Aignan. Toutes choses estant faites, le Roy revint à son Prie-Dieu, & fut reconduit en son Apartement dans le mesme ordre qu'il

estoit venu. M^r l'Archevesque de Paris, qui n'avoit pû estre de la marche lors qu'on estoit party du Cabinet de Sa Majesté, à cause qu'il devoit officier, estoit à costé d'Elle en s'en retournant.

On ne peut trop dire à la louïange de cet Ordre, si l'on considere tout le bien que font obligez de faire ceux qu'on y reçoit. Vous en jugerez par l'Article 88. de ses Statuts, dont voicy les termes.

Et pource qu'il est raisonnable que ceux qui se veulent principa-

226 MERCURE

lement de tier à Dieu , & en porter signe extérieur , soient a-
strains à plus grandes prieres & exercices Spirituels que les autres ; Nous prions & exhortons tant qu'il nous est possible tous ceux dudit Ordre , à se rendre soigneux d'assister chacun jour devotement au S. Sacrifice de la Messe s'ils ont le moyen & le loisir , & aux jours de Feste à la celebration du Service Divin ; mais scachant qu'ils sont obligez à dire chacun jour un Chapelet d'un dixain qu'ils porteront ordinairement sur eux , & les Heures du S. Esprit avec les Hymnes &

GALANT. 227

Oraisons qui seront dedans un Livre que nous leur donnerons à leur Reception, ou bien les sept Pseaumes Penitentiaux, avec les Oraisons qui seront faites sur chaque Pseaume, la Litanie suivie des Oraisons ordinaires qui seront aussi dans ledit Livre, & où ils seront deffaillans aux choses susdites, seront obligez de donner une aumosne aux pauvres. Plus nous leur enjoignons de ne fail-
 lir deux fois l'an pour le moins, se confesser à personnes constituées en authorité en l'Eglise, & recevoir le precieux Corps de Nostre-Seigneur Jesus-Christ au premier

228 MERCURE

jour de Janvier , & Feste de la Pentecoste , ordonnant qu'esdits jours & tous autres esquels par devotion ils communieront en quelque lieu qu'ils se trouvent, ils soient tenus durant la Messe & icelle Communion porter le Colier dudit Ordre , sur peine contre ceux qui deffaudront en une mesme année à communier esdits deux jours , de perdre le revenu de leur Commande durant ladite année, & où il auiendroit qu'aucuns desdits Commandeurs & Officiers perseverassent trois années consecutives à ne communier esdits jours , en ce cas la Croix &

l'Habit dudit Ordre leur seront
 ostez, & pour telle volonté en-
 durcie seront privez de l'Ordre ;
 Mais si aucuns d'eux y faut seu-
 lement à l'une desdites deux fois
 en une année, sera retenu des
 fruits de sa Commande la cin-
 quième partie du revenu d'une
 année, laquelle nous avons dès à
 present aumosnée aux Augu-
 stins. Partant les Cardinaux &
 Prelats seront tenus jurer tous les
 ans au Chapitre sur leurs saints
 Ordres, & les Commmandeuis
 & Officiers sur les saints Evan-
 giles, avoir fait leurs Pasques es-
 dits deux jours de Feste.

Le mesme jour de cette Ceremonie, le Roy accompagné de toute Sa Cour, entendit dans la Chapelle du Chasteau de Versailles la Predication de M^r l'Abbé Denise, Chanoine dans la Cathedrale de Troye, & Clerc de la Chapelle de Sa Majesté, qui témoigna estre fort contente, tant du Sermon que du Compliment qu'il luy fit. Il receut de grands applaudissemens de toute la Cour. C'est le mesme Abbé Denise qui satisfit fort M^r de l'Academie Françoise le jour

de la Feste de S. Louïs 1684.
& qui quelques mois auparavant avoit fait l'Oraison Funebre de la Reine à S. Eustache avec un pareil succès. Les Peres Jesuites, qui connoissent parfaitement la vraye Eloquence, l'ayant entendu prescher, l'ont retenu pour faire le jour de S. Louïs prochain, le Panegyrique de ce saint Roy, dans leur Eglise de la rue S. Antoine.

Je ne sçay, Madame, si vous avez pris garde à une chose à laquelle j'ay fait plu-

232 MERCURE

ieurs fois reflexion, & que j'ay presque toujôurs trouvée veritable; c'est à l'avantage que les Peuples tirent des Missions, qui n'ont jamais manqué de produire des fruits extraordinaires, pour le salut des Ames. S'il s'agit des anciens Catholiques, elles font rentrer en eux-mesmes les plus obstinez Pecheurs, & si on les fait pour les nouveaux Convertis, elles les affermissent dans la croyance des veritez dont on les a convaincus, & leur adoucissent la peine qu'ils

ont d'abord à se résoudre de faire les fonctions de la Religion qu'on leur a fait embrasser. Ce n'est pas qu'ils ne les croient nécessaires, mais on se trouve toujours embarrassé lors qu'il faut faire de certaines choses auxquelles on n'est pas accoutumé. Telle est la Confession, qui fait mesme de la peine à plusieurs personnes qui sont nées Catholiques. Ainsi l'on a tort de dire que parce que quelques nouveaux Convertis viennent lentement à ces Sacremens, leurs conver-

Juin 1686.

V.

234 MERCURE

sions ne sont point sinceres. Il n'y a rien dans la vie qu'on ne fasse par degrez. Ils ont reconnu la fausseté de ce que leur avoit enseigné Calvin, & la verité de la Religion Catholique. Il s'agit de la professer dans tous ses points. C'est ce que font les nouveaux Convertis, mais aujourd'huy ils gagnent une chose sur eux, & demain une autre, & les Missions sont pour cela d'une grande utilité, puis que nous voyons tous les jours qu'elles font de ces N. Convertis des Catholiques plus fervens,

que les plus anciens Catho-
liques ne le font. La Ville de
Sommières, du Diocèse de
Nismes, ayant toujours esté
regardée comme la clef des
Sevènes, & comme celle
dont l'exemple seroit suivy
de toutes les autres, avoit
besoin de pareilles Missions.
M^r de Baille, Intendant de
Languedoc, persuadé qu'il
estoit tres-important d'y en
établir, choisit le Pere de
Chevigny, Prestre de l'Ora-
toire, pour cet Employ, le
connoissant pour un des
hommes du monde le plus

236 MERCURE

capable de s'en acquiter. Il a esté Capitaine aux Gardes, & Gouverneur d'Ypres, & a renoncé à tous les honneurs qu'il possedoit, & à ceux qu'il estoit en estat d'obtenir, pour mener une vie retirée en se faisant Prestre de l'Oratoire. Un tel Missionnaire peut beaucoup persuader, il connoist le monde, & ses manieres; il sçait par quels endroits il les faut combattre, & comme il presche par son exemple, il n'a pas de peine à persuader. Le Pere de Chevigny mena avec luy six

Personnes, qui tous agirent si bien dans cette Mission selon leur talent & leur caractère, qu'il ne faut pas s'étonner s'ils eurent un grand succès. Le Pere Moët Prestre de l'Oratoire, & M^r l'Abbé Pecquot, Docteur de Sorbonne, & Chanoine de l'Eglise de Paris, faisoient les Conférences publiques sur les matières contestées, avec autant d'érudition & de force que de netteté & de douceur. Le Pere Guibert, Prêtre de l'Oratoire, prêchoit tous les jours d'une manière

238 MERCURE

tres-vive & tres-touchante. M^r l'Abbé Robert Chanoine de Chattres , preschoit aussi tres-éloquemment. Il faisoit de Sçavans Catechismes , & par les manieres insinuanes qu'il prenoit dans ses visites, il avoit le don de persuader les plus difficiles, & de réduire les plus endurcis. Il est Frere de M^r Robert , Procureur du Roy au Chastelet. M^r Tabouret Ecclesiastique , expliquoit les Prieres & les Ceremonies de la Messe , & faisoit la Priere publique soir & matin avec tant de zele qu'il

inspiroit de la devotion à tous ceux qui l'entendoient. M le President Saunier, qui estoit venu de Paris avec le Pere de Chevigny son Directeur, édifioit également les anciens & les Nouveaux Catholiques, par son exactitude à communier tous les jours, & par son application à soulager les Pauvres. Le Pere Ventron Prestre de l'Oratoire & fort habile homme, fut envoyé en la place du Pere Guibert, qui fut dangereusement malade, & eut diverses récheutes, parce

qu'il aimoit mieux suivre son zele pour les Nouveaux Catholiques, que d'obeir aux Medecins de Montpellier qui luy defendoient toute exercice de Mission. Voilà quelles estoient les principales fonctions de ces dignes Ouvriers. Ils estoient tous les jours de plus en plus affermez au travail par l'exemple du Pere de Chevigny qui ne manquoit à rien de tout ce qu'on peut attédre de la plus ardente charité, & de la plus sage conduite. Il encourageoit les uns, cultivoit avec douceur

douceur les bonnes dispositions des autres , menageoit les esprits difficiles , prenoit quelquefois un ton de Capitaine avec des mutins , & portoit toujourns un cœur de Pere pour ceux qui cherchoient de bonne foy la verité , sans se rebuter de la peine qu'ils avoient à quitter leur état. Il répandoit ses aumosnes avec autant d'intelligence que de profusion , ayant donné cinq cens pistoles de son bien pour la propreté des Autels , pour la pension des Filles qu'il

10 2 1686
 Juin 1686.

X

LIIII MERCURE

faisoit instruire dans le Monastere des Ursulines, pour l'établissement des petites Ecoles, pour le soulagement des Pouvres honneux, & pour la subsistance des mendiens; & quand M^r de Baille luy voulut faire des complimens sur cette liberalité; *Faurois grand tort, Monsieur,* luy répondit-il, *de donner ma personne, & de ménager mon argent.* Ce qui est encore plus admirable; c'est qu'on ne vit jamais tant d'humilité au milieu d'un si grand succès. Il croyoit toujours nostre

bon à rien , attribuant tout le bien qui se faisoit à Somnieres, tantost au travail de ses Collegues , & tantost aux soins & aux bons exemples de ceux qui estoient en autorité dans la Ville. En effet on leur feroit injustice si on ne tomboit d'accord qu'ils ont agy avec toute la sincerité & tout le zele possible. M^r de Villevieille homme de qualité , Lieutenant de Roy , & Frere de M^r de Villevieille , qui s'est tout recemment distingué en Savoye pour la mes-

144 MERCURE

me cause , & dont je vous manday la grande action il y a un mois , donnoit ses ordres avec autant de prudence que d'exactitude. M^r de Bosanguet , premier Consul & Gentilhomme qui a esté dans le service , ne perdoit pas une seule occasion de donner bon exemple , & ne se servoit de son credit dans la Ville que pour engager les Habitans à bien faire leur devoir. M^r Philippes Conseiller à Montpellier , se fit un honneur d'estre de la Mission de Sommieres , & crût que

GALANT. 245

rien n'estoit plus glorieux pour luy que de travailler à retirer sa Patrie des tenebres de l'erreur, d'où il estoit luy-mesme sorty il y avoit déjà cinq ans. M^r Perfin Greffier de la Maison de Ville, donna des avis tres-importans, & fut tres-utile par son application & par son esprit. Madame de Prugneron, Hôteſſe du Pere de Chevi-gny, & la plus confiderée entre toutes les Dames de la Religion, fut la premiere à profiter des Exhortations de son Hôte, & à le prier de

X iij

246 MERCURE

vouloit bien recevoir sa confession, ce qui donna tant de joye à son Mary, bon Gentilhomme, & ancien Catholique, qu'il appella toujours depuis le Pere de Chevigny son Bien-faicteur, parce qu'il avoit converty sa Femme, ce qui estoit la chose du monde qu'il souhaitoit le plus ardemment. Les principaux de la Ville conspirant si heureusement avec les Missionnaires, on vit en peu de temps un merveilleux changement, & de deux mille cinq cens nou-

veaux Convertis qui compo-
 soient presque toute la Ville,
 & qui paroïssent douter en-
 core des veritez de nostre
 Religion par le peu d'em-
 pressement qu'ils avoient
 d'en faire les fonctions, il
 n'y en a presque pas à pre-
 sent qui n'assistent souvent à
 la Messe, qui ne se soient con-
 fessez, & qui n'ayent receu la
 Communion. Il y en a mes-
 me plusieurs qui ont com-
 munié deux fois depuis Pas-
 quès. En un mot, il ne s'en
 trouve pas dix qui ne soient
 bons Catholiques.

248 MERCURE

Il y a eu une autre Mission de l'Oratoire à Allez au même Diocèse de Nismes, dont le Pere de la Miranda estoit le Chef, & qui a eu beaucoup de succes. Le Pere de Pouilly y a esté retenu pour y faire ce que M^r l'Abbé Robert fait à Sommieres, où il a esté demandé par une déliberation de la Ville pour y resider encore quelque temps, afin d'achever ce qui reste à faire. Il mande que les choses vont toujors de mieux en mieux.

Le 13. de ce mois mourut

GALANTE. 249

icy Dame Madelaine Grasse-
reau. Elle estoit Femme de
Messire Nicolas Colbert,
Seigneur de Turgy, Con-
seiller du Roy, & Maistre
ordinaire en sa Chambre des
Comptes de Paris.

Peu de jours après mourut
Dame Gabrielle de Lesvat
Veuve de Messire Charles le
Jay, Baron de la Maison
rouge, Tilly, S. Fargeau,
Villiers & les Salles, Maistre
des Requestes.

Ces morts ont esté suivies
de celle de Dame Anne Bail-
ly, Veuve de Messire Nico-

250 MERCURE

las le Prestre , Seigneur & Baron du Bourg le Prestre , & President en la Cour des Aydes de Paris , mort il y a trois ans. Elle estoit Fille de M^r Bailly , qui est mort Doyen de la Chambre des Comptes de Paris ; petite Fille & arriere petite Fille de deux autres Bailly , tous deux Presidents en la mesme Chambre , & Sœur de M^r Bailly , qui s'est acquis tant de gloire pendant plus de quarante ans dans les fonctions de la Charge d'Avocat General du grand Conseil.

Je vous ay envoyé quelques Ouvrages de M^r de la Barmondiere Gentilhomme de Beaujolois, & l'un de ceux de l'Academie qu'on a establie depuis quelque temps à Ville-franche. On me mande qu'il y est mort le 24. du dernier mois, âgé seulement de quarante-quatre ans, & qu'il est généralement regretté dans la Province. Il n'avoit pas moins de pieté que d'érudition & d'esprit, & vous le croirez quand je vous diray qu'il estoit digne Frere de M^r de la Barmon-

252 MERCURE

diere , Curé de S. Sulpice.
Voicy un Sonnet qu'il fit au
mois d'Octobre dernier , sur
le sujet que donna M^r de
Vertron du Parallele de Sa
Majesté avec les Princes qui
ont porté le furnom de
Grand.

~~~~~

## AU ROY.

**S**ur le Trône des Lys plus de soi-  
xante Rois ,  
LOUIS , jusqu'à tes jours ont porté  
la Couronne ;  
Quelque éloge éclata . & que l'Histoire  
leur donne .

# GALANT. 253

Elle n'a crû devoir le nom de Grand  
qu'à trois.



Clovis l'a mérité, soumettant à la  
Croix

Avec tous ses Estats son auguste Per-  
sonne ;

Charlemagne joignant le Germain au  
François ;

Henry brisant l'effort d'une Ligue fe-  
lonne.



Aux fiers Confederez, leurs Bataillons  
épais

Rompus & renversez, tu fis signer la  
Paix ;

Le Raab est témoin que l'Aigle chan-  
celante



Tomboit sans ton appuy, sous l'orgueil-  
leux Croissant.

## 254 MERCURE

*Nous voyans à tes pieds l'Herésie ex-  
pirante,*

*L'Histoire te devra trois fois le nom  
de Grand.*

A peine le Carrousel fut-il achevé, que M<sup>r</sup> le Duc de S. Aignan, dont vous avez veu un Portrait assez ressemblant dans les Vers qui ont esté faits pour cette superbe Feste, fit un Défy digne de sa vigueur & de sa galanterie. Il feignit qu'un Chevalier inconnu, attiré par la haute réputation des Chevaliers François, venoit à la Cour de nostre incomparable Monar-

## GALANT. 255

que , pour les défier à quatre sortes de Combats ; sçavoir , à courre les Testes , à rompre au Faquin , à rompre en Lice , & à rompre trois Piques à pied au Combat à la Barriere. Une si galante invention pour le divertissement de Sa Majesté , n'a pû qu'estre fort approuvée ; mais le peu d'usage que les Chevaliers ont eu de ces trois derniers Défis , a fait que jusqu'à present son Cartel n'a point esté accepté. Je vous l'envoye. Vous y devez prendre part , puis qu'il est fait pour

# 276 MERCURE

soutient l'intérêt des Dames.



## CARTEL D'ARSACE

sous le nom du Chevalier  
Discret, aux Indiférens, s'il  
y en a quelqu'un qui le  
puisse estre.

**G**erriers audacieux, de qui  
l'ingratitude  
D'abuser des faveurs s'est fait une  
habitude,  
Qui des plus beaux objets cherchant  
l'affection,  
Ne la payez souvent que d'indifé-  
rence,

# GALANDE 257

Vous qui donnez à tout, & que la  
beauté touche,

Mais dont le cœur en dit beaucoup  
moins que la bouche,

Que le maître seul d'abord peut trou-  
ver,

Sans jamais vous réduire aux termes  
du devoir,

Qui par un goût bizarre & bien dis-  
gne de blâme,

Blessant également vostre honneur &  
vostre ame,

A vanter des faveurs trouvez plus  
de plaisirs,

Qu'un autre à contenter pleinement  
ses desirs.



Vous dont les plus Vaillans estiment  
le courage,

Dont l'intrepide cœur n'en est pas  
moins volage,

Jun 1686.

Y

## 278 MERCURE

Quid a poissant du Discours Marr la su-

zive ne <sup>perbe fierte</sup> non soupçon

Il ne tient rien d'Amour que la lege-

290. <sup>crete,</sup> s'obstine à tout honneur

En Chevalier discret, qui possédait

de trop silence et de non

Du feu le plus ardent, cachay la vio-

lence,

Par un noble dessein qu'on ne peut

295. trop louer,

Vous offre le combat, pour vous faire

avouer

Que toujours le beau Sexe est en droit

de nous plaire,

Que plus on est heureux, & plus on

298. doit se taire;

Qu'enfin pour estre aimé, c'est le

meilleur secret

D'estre constant, soumis, complaisant,

& discret.

Après ce que j'écris il y a  
 quelques mois dans un avis  
 particulier à l'avantage des  
 Estampes, je croy n'avoir  
 rien à dire de plus pour en  
 faire voir l'utilité. Le public  
 avoit témoigné par plusieurs  
 Lettres écrites de diverses  
 Provinces, qu'il souhaitoit  
 qu'on parlât de la manière  
 que l'on a promis dans cet  
 Avis, & les mesures que l'on  
 avoit prises pour le faire é-  
 toient assez justes, mais il s'y  
 est trouvé divers obstacles  
 qui ne viennent pas de ma  
 part. La Politique n'est pas

## 260 MERCURE

seulement pour les Souverains, & pour ceux qui gouvernent les Etats; elle regne aussi parmy les Arts, dans les Communautéz, dans les Familles, & souvent un seul particulier a sa politique à part. Les Graveurs & les Imagers, ou du moins une si grande partie qu'elle peut estre prise pour le tout, ayant eu la leur en cette occasion, n'ont pas jugé à propos que le Public sceust le Prix de leurs Estampes. Je ne veux ny penetrer ny combattre leurs raisons, quoy qu'il me

fust aisé de le faire. D'autres ont esté chagrins de ce dessein, parce qu'ayant de moins belles Estampes que leurs Confreres, & en moins grand nombre, ils ont apprehendé qu'on ne marquast la difference qu'il y a entre eux, & d'autres ont crû qu'ils devoient eux-mesmes faire des Catalogues de ce qui les regarde pour en profiter. Ceux là sont les plus raisonnables, & je leur suis obligé, puisqu'en m'ostant la peine de faire ce que le Public souhaitoit de moy, ils la prennent.

dront eux-mêmes, & n'empescheront pas que le Public ne me sçache quelque gré d'avoir esté cause qu'il aura au moins une partie de ce qu'il a si ardemment souhaité. Cependant malgré tous ces obstacles & toutes les choses qui manqueront au projet que j'avois fait, puisque vous voulez que je vous entretienne sur cette matiere, je vay vous donner un commencement de l'Histoire des Estampes, qui bien qu'il ne soit qu'asfr qu'une maniere de Catalogue, ne

laissera pas d'estre curieux,  
 & assez beau, pour faire ju-  
 ges de ce que cette Histoire  
 auroit esté, si j'avois eu tou-  
 tes les choses nécessaires  
 pour la mettre dans son jour,  
 & que l'on m'eust éclaircy  
 sur beaucoup de choses que  
 j'ay demandées, & sur les-  
 quelles les Graveurs & ima-  
 gers mesmes manquent de  
 lumieres.

264 MERCURE

HISTOIRE

*des Estampes.*

**P**our épargner d'abord  
la peine au Public d'al-  
ler chez un grand nombre  
de Marchands chercher de  
differentes Estampes, je doy  
l'avertir d'un lieu, où il trou-  
vera presque tout ce qu'il y  
en a de belles au monde.  
C'est chez le S<sup>r</sup> Perou, Con-  
cierge de l'Academie Roya-  
le de Peinture & de Sculptu-  
re. Cette Academie se tient  
dans l'Aisle de la cour du Pa-  
lais.

lais Royal qui donne dans  
la rue de Richelieu.

On y trouvera la Vie de  
Jesus-Christ, les Hermites,  
les Peres des Deserts, & les  
douze Empereurs, avec au-  
tant d'Imperatrices d'après  
le Titien, & plusieurs His-  
toires d'après le mesme Ti-  
tien, le Bassan, & le Cara-  
che, le tout gravé par Sal-  
den. Ces Estampes estoient  
fort rares, & fort chers, &  
l'on n'en trouvoit plus de-  
puis un grand nombre d'an-  
nées, parce que les Plan-  
ches ont passé en deux ou

Jun 1686.

Z

trois Familles, sans que ceux qui en avoient herité, ayent voulu en faire imprimer. Elles viennent d'estre vendues, & ceux qui les ont achetées, en ont fait tirer, pour satisfaire l'impaticence, & la curiosité du Public.

Tous les Curieux sçavent que les quatre plus beaux Tableaux que l'Albane ait jamais faits, estoient dans le Cabinet de M<sup>r</sup> Falconier, & qu'il ne s'en estoit point voulu défaire, quoy que plusieurs Souverains l'en eussent sollicité. Tout ce que M<sup>r</sup>

Falconier fit il y a quelques années , fut d'en faire graver des Planches , afin que par le moyen des Estampes le Public pust admirer ces quatre Chef-d'œuvres qui sont à present au Roy. Voicy à peu près ce qu'ils representent.

1. Venus descenduë du Ciel , sur le bord d'une Riviere pour chercher Adonis , se resout à demeurer en terre. Les Graces s'empresent à la parer , afin qu'elle puisse plaire à son Amant. Les Amours fatiguez d'avoir

Z ij

## 268 MERCURE

tiré son Char, se délassent dans les nuës en beuvant de l'Ambrosie.

2. Des Amours forgent de nouvelles flèches par le commandement de Venus, & les empoisonnent en les aiguissant. D'autres s'occupent à faire des arcs pour Adonis, & d'autres s'étudient à décocher des flèches dans un cœur. Vulcain est couché près du lit de Venus tandis que sa forge est occupée par les Amours. Diane sort des nuës en colere, & voyant les Amours attachez à des

plaisirs qui ne sont pas de son caractère, elle les menace de les punir severement s'ils ne les quittent.

3. Venus fatiguée d'avoir couru après Adonis, vient se reposer dans un lieu deliscieux, où les Zephirs agitent l'air. Des Amours vont querir Adonis pendant son sommeil. Adonis paroist timide. Tandis qu'une partie des Amours est occupée autour d'eux, les autres cueillent des fruits.

4. La vengeance que Diane avoit promis de prendre

Z. iij

## 270 MERCURE

de Venus, paroist dans ce Tableau. Elle envoie des Nymphes pour inquierer les Amours, couper leurs ailles, rompre leurs arcs & leurs carquois, & jeter leurs fleches au feu.

M<sup>r</sup> Baudet a gravé ces beaux Tableaux. Le S<sup>r</sup> Perou a les premieres Estampes qui en ont esté tirées, & comme elles sont les plus noires, elles sont aussi les plus belles. Il a aussi des Estampes de plusieurs autres Tableaux de devotion, & d'Histoire, des plus estimez

de l'Albane, & diverses Estampes d'après le Carache, Pierre de Cortone, le Dominicain, le Titien, & le Corregge.

Il y a quelques années que feu M<sup>r</sup> Colbert, ayant fait graver les plus beaux Tableaux, & les plus belles Tapisseries du Roy, on fit beaucoup de presens aux Etrangers, des Estampes que l'on en tira. Quelques curieux trouverent moyen d'en acheter. Elles sont devenues tres-rares; le S<sup>r</sup> Perou est celuy qui en a le plus de suite, & je ne

## 272-MERCURE

ſçay meſme ſi l'on en pour-  
roit trouver ailleurs. Celle  
du S. Michel de Raphaël eſt  
de ce nombre. Il fit ce Ta-  
bleau exprès pour François I.  
à qui il en fit preſent. C'eſt  
le plus beau qui ſoit au mon-  
de. Le Roy l'a fait tirer de  
ſon Cabinet des Tableaux à  
Paris, & Sa Majeſté l'a fait  
placer dans ſon grand Apar-  
tement de Verſailles.

On trouve auſſi chez le  
S<sup>r</sup> Perou vingt-huit ou trent-  
te Eſtampes d'après le Pouſ-  
ſin, gravées par M<sup>r</sup> Audran,  
& par feu M<sup>r</sup> Chateau. On

y vend pareillement plusieurs Portraits de la Maison Royale, gravez par feu M<sup>r</sup> de Nanteuil, & plusieurs autres gravez d'après les meilleurs Peintres.

Un Crucifix de Champagne, gravé par M<sup>r</sup> Edelinck.

Le Martyre de S. Laurent, de M<sup>r</sup> le Sueur, gravé par M<sup>r</sup> Audran, & qui sert de pendant d'oreille au Martyre de Sainte Agnés, du Dominicain, gravé par le même M<sup>r</sup> Audran.

Toute la Vie de S. Bruno, peinte dans le Cloître des

## 274 MERCURE

Chartreux, & gravée par feu  
M. Chateau.

Les Frises de M. de la Pha-  
ge, gravées par M. Audran.

Les Bas-reliefs de Jules  
Romain, gravez par le mes-  
me.

Le Baptesme de Nostre  
Seigneur, de M. de Lichery.

Les quatre Morceaux du  
Dominicain, & les Plafonds  
de Pietre de Cortone, tous  
Ouvrages gravez par M. Au-  
dran.

La Cene de M. Audran,  
Peintre, gravée par M. Au-  
dran, Graveur.

On trouve aussi chez le Sieur Perou, tous les Ouvrages gravez d'après les Tableaux peints par M. Vander-Meulen. Comme j'en donnay un Catalogue il y a un an, je ne repeteray point tout ce que j'en ay dit en ce temps-là, & ne parleray que des deux derniers.

Le premier est la veüe de Cambray, & l'Attaque de la Citadelle de la mesme Ville par le Roy en personne. Cet Ouvrage a esté dessiné sur les lieux, & M. Vander-Meulen en ayant fait un:

Tableau pour le Roy , c'est d'après ce Tableau que l'Estampe a esté gravée.

Le second represente Leuve, Place tres-forte dans le Brabant, située au milieu d'un Marais, attaquée & forcée de nuit par les François. Tous les Ouvrages que M' Vander-Meulen a faits de cette nature, ont esté dessinés sur les lieux par ordre du Roy, & mesme pendant les Actions & les mouvemens, qui y sont marquez. Ainsi l'on peut avoir par le moyen de ces Estampes tou-

tes les Conquestes de Sa Majesté, & se répondre de les avoir dans la dernière exactitude, puis que tout est gravé d'après ces Tableaux. On peut dire que M. de Vander-Meulen est non seulement le plus habile que nous ayons pour ces sortes d'Ouvrages, mais encore qu'il est l'unique, & que c'est un talent qui luy est particulier. On ne doit pas s'étonner après cela si ce merveilleux talent luy a fait mériter un logement dans l'Hostel des Gobelins, & une

## 278 MERCURE

pension du Roy.

Le mesme Concierge de l'Academie des Peintres & Sculpteurs vend une Estampe fort singuliere. Elle est d'après un Tableau de M<sup>r</sup> Hoüasse; en voicy l'Histoire. Un Seigneur des plus qualifiez de la Cour, voulant avoir un Tableau qui excitast de l'horreur & du mépris pour la vie, pria M<sup>r</sup> Hoüasse d'inventer sur ce sujet tout ce qu'il croiroit le plus capable de produire ces effets. M<sup>r</sup> Hoüasse y resva, & crut devoir s'arrester à ce que je

vais vous dire. Il represente un Tombeau Antique, avec un Soldat, qui dans l'esperance de trouver un Trésor vient d'ouvrir ce Tombeau. On voit les pierres renversées, & les instrumens qui ont servy à les lever. Une Lampe est suspenduë dans ce Tombeau suivant l'usage ancien. Comme la nuit est obscure, & qu'il n'y a point d'autre clarté, cette Lampe dont la lumiere ne sçauroit s'étendre bien loin, éclaire seulement tout le Cadavre, & quelque peu des environs

## 280 MERCURE

du Tombeau. Ce Cadavre qui est celuy d'un fort grand homme, paroît étendu, & couché sur le dos. Comme il ne reste plus que quelques petits morceaux de son linceul, parce qu'il a esté usé par le temps, on voit non seulement tout un Corps qui a commencé à pourrir, mais encore des vers qui en sortent de tous costez, & dont quelques uns se répandent sur les bords du Tombeau, & les autres paroissent attachés à manger la chair dont ils viennent d'estre produits.

# GALANT. 281

Le Soldat frappé d'horreur à  
cette veüe, paroist à demy  
tourné pour prendre la fuite,  
ayant déjà un pied hors de  
la marche sur laquelle le  
Tombeau est élevé, & quoy  
que l'attitude où il est, doive  
l'empescher de voir cet hor-  
rible objet, ayant la teste  
beaucoup plus tournée que  
le dos, il ne laisse pas d'avoir  
le visage tout caché de l'une  
de ses mains, ce qui marque  
la crainte qu'il a de voir &  
de sentir ce Cadavre. L'au-  
tre main qu'il fait avec son au-  
tre main, sert aussi à desou-

*Juin 1686.*

*Aa*

## 282 MERCURE

veut tous les mouvemens  
dont son ame est agitée dans  
le moment qu'il commence  
à fuir.

L'Estampe de ce Tableau  
est toute gravée au Burin  
par M<sup>r</sup> Bandet. Elle est  
fort nouvelle, aussi bien  
que celle qui représente  
Jean Wiclef, Jean Hus, Je-  
rosme de Prague, Martin  
Luther, Ulric Zuingle, Jean  
Oecolumpade, Martin Bu-  
cer, Philippe Melanchton,  
Pierre Martir, ou Pierre Ver-  
milly, Bernardin Occhin,  
Jean Calvin, Jean Knox,

Henry Butinger , Jerosme Zanchi , & Theodore Beze. Il seroit peut estre bien difficile de trouver encore une Estampe où l'on pult voir quinze Portraits aussi ressemblans que le sont ceux de ces quinze faux Docteurs. On a fait une recherche exacte dans tous les lieux où ils ont esté peints , & ils ont presque tous esté gravez d'après de bons Tableaux ; ou d'après quelque Estampe faite de leur temps ; de maniere qu'on peut compter sur une fidelle ressemblance. Ce

A a ij,

## 284 MERCURE

qu'il y a encore de surprenant dans cette Estampe, c'est qu'on trouve au dessous de ces Portraits, le nom & le lieu de la naissance de ces Heresiarches, leurs heresies, le temps & la maniere de leur mort, & que le plus long de ces abrezes n'est que de cinq lignes. Cette Estampe est encore du nombre de celles qui se trouvent chez le S<sup>r</sup> Perou. Nous en verrons bien-tost un autre que le Public souhaite depuis long-temps. C'est le Portrait d'un Illustre, d'un

f

caractere bien different de tous ceux qui viennent d'être nommez, puisque c'est celuy de M<sup>r</sup> Maimbourg. Il a esté gravé par M<sup>r</sup> Hebert qui s'attache uniquement aux Portraits. Il en a déjà un grand nombre des plus considerables de l'Europe. Il demeure au bout de la rue S. Jacques proche la Fontaine S. Severin, à l'Image S. François, où il débitera incessamment ce Portrait de M<sup>r</sup> Maimbourg avec celuy de M<sup>r</sup> de Santeuil Chanoine Regulier de S. Victor de

## 286 MERCURE

Paris, connu par les Hymnes,  
& par les belles Inscriptions  
Latines, qui sont au deffous  
de la plus grande partie des  
Fontaines de Paris.

Comme en matiere de  
Portraits, le Graveur qui  
fait le mieux ressembler, est  
celuy qu'on doit le plus re-  
chercher lors qu'on veut des  
Ouvrages de cette nature, je  
ne dois pas oublier à vous  
dire qu'il y a un Allemand à  
Paris nommé Jean Huinzel-  
man qui réussit beaucoup en  
Portraits; c'est le mesme qui  
a gravé celuy de M<sup>r</sup> le

Chancelier au bas duquel il y a quelques Vers , & qui est dans cette Lettre. Il a depuis peu gravé le Portrait de M<sup>r</sup> de Louvois d'après M<sup>r</sup> Ferdinand Voet , qui a paru fort bien aux yeux des connoisseurs , ainsi que le Roy de Pologne qu'il grava il y a deux ans, sur un Portrait fait d'après le naturel. Il a aussi gravé le Portrait du Grand Seigneur, dont je ne voudrois pas vous garantir la parfaite ressemblance , parce que suivant un des Articles de la Loy de Mahomet , il est dé-

# 288. MIRACRE

rendu à tous les Titres de le  
se faire peindre. Quant au Por-  
trait du Comte Tzkeby, qu'il  
a aussi gravé, il l'a sceuro, qu'il  
s'est fait d'après son Original,  
qu'on luy a esté envoyé d'Al-  
lemagne, & là chose est af-  
sez facile à croire, puis qu'il  
est Allemand. Il a aussi gra-  
vé le Portrait de l'Empereur,  
& celui du Comte de Stra-  
temberg, d'après les Originaux  
qui luy ont esté con-  
fiés; M<sup>r</sup> le Contrôleur Ge-  
neral, & plusieurs autres de  
nombre desquels est M<sup>r</sup> Tz-  
kernier en véritable habit  
Persan.

## GALANT. 289

Perſan. Il réuſſit auſſi beaucoup dans l'Histoire, dans le Paſſage, & dans l'Architecture, ſoit en Taille-douce, ou en Eau forte. Il demeure dans la rue Galande, proche de la Place-Maubert.

M<sup>r</sup> Picard le Romain, Graveur ordinaire des Tableaux du Cabinet du Roy, demeurant rue S. Jacques, au Buſte de Monſieur le Dauphin, vend pluſieurs Eſtampes qu'il a gravées. Il y en a trois d'après de tres-beaux Tableaux de M<sup>r</sup> le Sueur. L'une repreſente la Magde-

juin 1686. B b

## 290 MERCURE

teint aux pieds de Jesus-Christ chez Marthe, dont la composition est tres-belle, & de grande maniere. La Magdeleine represente une personne contrite, & déjà entierement détachée du monde & d'elle-mesme, & qui ne songe plus qu'à Dieu, & à écouter sa Parole. Les autres Figures ne sont pas moins belles. Leurs attitudes sont differentes & naturelles, & leurs airs de teste, beaux, tristes, & differens.

Le second Tableau represente S. Paul qui presche de-

vant le Temple d'Ephese, & fait brûler tous les Livres de curiosité. La composition de ce Tableau est grande, & les expressions & les attitudes belles & variées. Les Figures sont bien drapées, & plusieurs représentent des actes particuliers, comme l'Aumône, l'Imposition des mains, la Priere, l'Oraison, &c.

Le dernier de ces trois Tableaux représente Jesus-Christ que l'on met dans le tombeau. Toutes les Figures, & leurs expressions sont

B b ij

## 292 MERCURE

si belles, qu'elles produi-  
sent aisément l'effet que le  
Peintre s'est proposé. On  
remarque mesme qu'il a af-  
fecté de faire voir sur le vi-  
sage du Sauveur une espede  
de bouffissure, s'il est per-  
mis de parler ainsi, qui ar-  
rive ordinairement aux per-  
sonnes mortes. Le mesme  
vend une quatrième Estam-  
pe, qu'il a gravée d'après  
un Tableau de M. de Mon-  
taigne, qui represente Saint  
Paul, & Sillas en prison qui  
convertissent le Geolier, les  
quel on voit prosternés aux

pieds de S. Paul, ce qui fait  
 connoître qu'il est déjà tou-  
 ché des paroles de ce Saint.  
 Sillas qu'on voit à costé les  
 bras ouverts & la face élevée  
 vers le Ciel, marque fort  
 bien qu'il prie le Seigneur de  
 leur accorder la conversion  
 de ce malheureux. Toutes  
 les Figures expriment par-  
 faitement la surprise & l'é-  
 tonnement où elles sont de  
 voir un miracle si inopiné.  
 Le sujet est éclairé d'un flam-  
 beau, parce que toute cette  
 action se passe la nuit. Elle  
 est causée par un tremble-

## 294 MERCURE

ment de terre, qui fit que toutes les portes de la Prison s'ouvrirent. Les fers tombèrent des pieds & des mains de tous les Prisonniers, & leur laisserent la liberté de se sauver. Cette Estampe est de la mesme grandeur que les trois precedentes qui ont deux pieds de large, & vingt & un pouce de haut.

On trouve chez le mesme plusieurs autres belles Estampes de mesme grandeur, representant divers sujets de devotion, gravez d'après plusieurs Peintres d'Italie,

comme aussi quantité d'autres de sa main sur des sujets differens, & gravez d'après le Poussin, le Guide, le Corregge, l'Albane, & autres grands Maistres. Il a aussi le Portrait de Monseigneur le Dauphin, pour accompagner celuy du Roy, qu'il a gravé, & dont les Connoisseurs, la Cour, & le Public ont esté contens. Je vous donneray le mois prochain la suite de cette Histoire des Estampes, & n'oubliera pas celles qui ont esté gravées d'après M<sup>r</sup> le Brun.

Bb iiij

Les Prieurs pour le rétablissement de la Santé du Roy, non seulement concourent dans toutes les Villes du Royaume, mais elles sont devenues si solennelles, que les Parlemens y assistent en Corps, les Evêques & Archevêques y officient eux-mêmes, & les Villes n'épargnent pas leur Artillerie pour témoigner la joye qu'elles ont du retour d'une Santé qui est précieuse à l'Europe entière. Tout ce que je dis vient d'arriver à Toulouze. L'Archevêque de cette Ville.

## GALANTIN 297

le-là ayant ordonné de pareilles Prières dans toutes les Eglises de son Diocèse, je n'ay croÿ que je puis vous en parler comme de Prières qui ont esté déjà faites, puis que le zele des Sujets du Roy ne leur permet pas de differer d'obeir à des ordres qu'ils s'imposeroient eux-mesmes, s'ils ne les recevoient pas. Il s'est fait une grande Ceremonie à Paris pour le mesme sujet, & les Theatins de Sainte Anne la Royale celebrerent le 24. de ce mois un Salut, où l'on chanta le

## 298 MERCURE

*Te Deum* en Musique , de la composition de M<sup>r</sup> Lorenzani , Maître de Musique de la feu Reyne. M<sup>r</sup> le Nonce du Pape y officia , & donna la Benediction du S. Sacrement. Le bruit qui s'estoit répandu de cette Cérémonie , attira quantité de Personnes de la premiere qualité, du nombre desquelles estoient M<sup>r</sup> le Prince de Meckelbourg , & M<sup>r</sup> le Duc de S. Aignan. Il y eut le soir une grande Illumination , au milieu de laquelle parut un Soleil tres-brillant.

Cette Illumination fut accompagnée d'un Feu d'artifice, & le Pere Alexis du Buc, Superieur de ce Convent, n'oublia rien de tout ce qui dépendoit de ses soins pour augmenter l'éclat de la Feste. Ces Peres qui ont toujours eu beaucoup de zele pour la Maison Royale, & particulièrement pour Sa Majesté, doivent faire célébrer tous les ans à pareil jour une Messe solennelle pour la conservation du Roy.

Je ne croyois pas qu'en fermant ma Lettre, je vous

## 300 MERCURE

apprendrois des nouvelles de  
M<sup>r</sup> le Chevalier de Chau-  
mont Ambassadeur de Fran-  
ce auprès du Roy de Siam.  
On le croyoit encore à six  
mille lieues d'icy lors qu'il  
arriva à Versailles le 24. de ce  
mois. Il en a fait douze mille  
en moins d'un an, & n'a em-  
ployé que 15. mois & demy  
en tout son Voyage. Il par-  
tit de Brest le 3. Mars de  
l'année dernière, avec un  
Vaisseau du Roy nommé  
*Loyseau*, monté de 36. piéces  
de Canon, & la Fregate nom-  
mée *la Maligne*, montée de

24. Il arriva en dix jours au Tropique du Cancer du mesme vent, dont il avoit appareillé au sortir du Port, après quoy il doubla le Cap de bonne Esperance sans le reconnoître. Il arriva à Batavia le 1. Aoust, & à l'entrée du Royaume de Siam au commencement de Septembre. Comme il y a peu d'habitations sur cette route, & que l'on va par eau jusques à Siam, le Roy avoit fait bâtir, & meubler des Maisons de cinq lieues en cinq lieues pour le recevoit, & avoit en-

voyé des Officiers pour le traiter. Il partoit tous les jours deux nouveaux Mandarins de Siam qui venoient luy faire compliment de la part du Roy, & plus il approchoit de cétte Capitale, plus les Mandarins qu'on en-voyoit au devant de luy, étoient élevez en dignité, & un des deux derniers qui vint le complimenter, est l'un des trois Ambassadeurs que ce Monarque a nommez pour venir en France, & que Sa Majesté a envoyé querir à Brest. M<sup>r</sup> Le Chevalier de

Chaumont trouva un Palais à Siam qui avoit esté basty exprés & meublé pour luy. Sa Table y a toujours esté servie en vaisselle d'or, & les Tables de ceux de sa suite en vaisselle d'argent. Comme les environs de Siam sont inondez six mois de l'année, & que l'on estoit au temps de cette inondation, il y avoit sur la Riviere un nombre infiny de petits Bateaux dorrez que les Siamois appellent *Balons*. On y voit une espece de Trône dans le milieu, où les plus considerables ont

## 364 MERCURE

accoutumé de se placer. Ces Bâtimens tiennent environ dix ou douze personnes. Le jour que M<sup>o</sup> le Chevalier de Chaumont eut Audience, le Roy de Siam en envoya vingt des siens qui estoient d'une tres-grande magnificence, pour luy & sa suite. Il y eut ce jour là cent mille hommes de Milices commandez pour luy faire plus d'honneur. Cette Audience fut remarquable par trois circonstances qui furent d'un grand éclat pour la gloire de la France, & particulièrement pour

la Personne du Roy, en faveur de qui le Roy de Siam se dépouilla de tout ce qui fait paroître sa grandeur en de pareilles occasions. Les Ambassadeurs ont de coutume d'entrer seuls, à son Audience, & douze Gentilshommes que M<sup>r</sup> le Chevalier de Chaumont avoit menez avec luy, l'accompagnerent, & furent assis sur des Tabourets durant l'Audience, pendant que toute la Cour étoit couchée le ventre, & la face contre terre. Les Ambassadeurs ont aussi coutume de

Juin 1686.

CC

# 306 MERCURE

se prosterner ainsi, & M<sup>r</sup> le Chevalier de Chaumont en fut dispensé, quoy que le Favori, & le premier Ministre du Roy fussent prosterner. Les Roys de Siam ne prennent jamais de Lettres de la main d'aucun Ambassadeur, & ce Monarque prit la Lettre de Sa Majesté de la propre main de M<sup>r</sup> le Chevalier de Chaumont. Il demanda des nouvelles de la Santé du Roy, de celle de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de

Monseigneur le Duc d'Anjou, & de Monsieur. L'Audience finie, M<sup>r</sup> l'Ambassadeur, & toute sa suite furent traitez dans le Palais avec toute la magnificence imaginable, suivant les manieres du Pais, & le Roy pour luy marquer une plus grande distinction, luy envoya trois plats des Mezzes les plus exquis de sa Table. Apres cette Audience solemnelle, M<sup>r</sup> de Chaumont en eut plusieurs particulieres de ce Roy, dans lesquelles il causa familièrement avec luy. Ce Prince se

paroître beaucoup d'esprit,  
 & de bon sens. Il parla du  
 Roy avec admiration, &  
 fit voir que toutes les gran-  
 des actions ne luy estoient  
 pas inconnues, & je puis  
 vous dire sur cet Article,  
 que j'appris dès le temps que  
 les deux Envoyez estoient  
 icy, que ce Monarque fai-  
 soit traduire en Siamois tout  
 ce qu'on imprime des mer-  
 veilles de la Vie du Roy, &  
 que ce que je vous en ay sou-  
 vent mandé, & que vous me  
 permettez de rendre public,  
 après vous l'avoir envoyé,

avoit esté aussi mis en cette Langue. Le Roy de Siam pria M<sup>r</sup> le Chevalier de Chaumont de visiter quelques-unes de ses Places, & de permettre qu'un Inge-nieur qu'il avoit amene avec luy, en allast voir quelques autres, pour remarquer le defaut des Fortifications.

M<sup>r</sup> le Chevalier de Chaumont a mené avec luy jusques à Siam six Jesuites des plus habiles de leur Ordre en toutes les parties de Mathematiques, sur tout en Astronomie, si estimée en

## 310 MERCURE

la Chine, où ils sont principalement destinez, & où ces connoissances peuvent estre d'une grande utilité pour achever d'y établir le Christianisme. Ils y vont pourvus de Lunettes d'approche, & d'Instrumens de Mathematique d'une nouvelle construction, pour faire des Observations, qu'ils ont ordre d'envoyer icy à l'Academie des Sciences, par toutes les occasions qu'ils en auront. Ils doivent joindre à la Chine les Peres de leur Ordre, à qui ces for-

tes de Sciences ont acquis les bonnes graces du Prince Tartare qui gouverne aujourd'huy ce grand Empire. Sa Majesté, outre leur Passage, & les Instrumens dont Elle les a fait fournir abondamment, leur donne des Pensions annuelles, afin que rien ne leur manque, & qu'ils ne soient à charge à personne. Ils ont ordre aussi d'entrer dans la connoissance des Arts, & de tout ce qui peut contribuer à faire fleurir icy ce qui est encore susceptible de quelque per-

## 217 M. P. Q. U. A. B. E.

fection, de sorte que ce pro-  
jet peut estre mis au nom-  
bre d'une infinité d'autres  
qui s'exécutent, & qui mar-  
quent que le Roy n'épargne  
ny soin ny dépenſe, pour le  
bien de l'Eglise, & pour aug-  
menter la gloire de son Re-  
gne, & la felicité de ſes Peu-  
ples.

Le Roy de Siam ayant  
ſceu que ces ſix Jeſuites es-  
toient venus avec M<sup>r</sup> de  
Chaumont, les voulut en-  
tretienir, & comme il arriva  
une Eclipse en ce temps  
là, ces Peres firent voir à

ce Monarque, par le moyen  
 de leurs Lunettes, des cho-  
 ses qui le surprirent extrême-  
 ment, de maniere qu'il of-  
 frit de leur faire bâtir une  
 Eglise, & une Maison, &  
 de les entretenir, s'ils vou-  
 loient demeurer à Siam,  
 mais comme ils ne pou-  
 voient accepter des offres si  
 avantageuses, estant desti-  
 nez pour la Chine, il fut re-  
 solu que l'un d'eux revien-  
 droit en France, & qu'il en  
 ameneroit six autres Peres,  
 quand les Ambassadeurs s'en  
 retourneront, Ce choix est

*Juin 1686.*

Dd

# 734 MERCURE

tombe sur le Pere Tachard,  
qui apporte au Pere de la  
Chaire, de la part de ce  
Prince, un Crucifix dont le  
Christ est d'or, & la Croix  
d'un bois que les Siamois  
estiment plus que l'or mes-  
me, à cause des grandes vir-  
tus qu'on luy attribue.

Le Roy de Siam nourrit  
dix mille Elephans, ce qui  
luy doit revenir à des som-  
mes immenses, puis que l'en-  
retien d'un Elephant ve-  
vient icy à deux mille écus.  
Mais quand on les nourrit  
roit à meilleur compte en ce

5000000

Millions de livres tournois

# GALANTIA

Pais là, leur nourriture se  
doit pas laisser que de cou-  
rer beaucoup. Ce Meffandre  
est veuf, & n'a qu'une fille,  
qu'on appelle la Princesse  
Reyne. Elle a trois grandes  
Provinces sur lesquelles elle  
regne souverainement, aussi  
bien que sur toute sa maison.  
Une des filles qui la servent  
ayant dit des choses dont  
elle ne devoit pas parler,  
cette Princesse la jura à la  
mesme, & ordonna qu'elle  
auroit la bouche cousue. Elo-  
stine que le Roy son père a  
pour le Roy, soy en ayant

D d ij

## 26. MERCURE

fait prendre beaucoup pour tous les François, comme je vous l'ay marqué plusieurs fois, il en demanda dix ou douze à M<sup>r</sup> le Chevalier de Chaumont quelque temps avant que cet Ambassadeur partist de Siam. M<sup>r</sup> Fourbin, Lieutenant de Vaisseau, est de ce nombre, avec un Ingenieur, un Trompette, & plusieurs autres, qui connoissant l'inclination que ce Roy a pour la France, & sur tout pour Sa Majesté, n'ont point fait de difficulté de le satisfaire, en demeurant à Siam. Il

a honoré M<sup>r</sup> le Chevalier de  
 Chaumont de la première  
 Dignité de son Royaume, &  
 la fait Oya. Je ne suis pas en-  
 core assez instruit de ce que  
 c'est que cette Dignité, pour  
 vous en dire davantage, mais  
 j'espere vous en éclaircir le  
 mois prochain. Comme il fal-  
 loit pour estre retenu, faire de-  
 vant le Roy beaucoup de sa-  
 gues qui approchoient de la  
 genuflexion, & se prosterner  
 plusieurs fois, le Prince en-  
 dispensa M<sup>r</sup> de Chaumont,  
 & luy envoya les marques  
 de cette Dignité. Outre tous

D d ij

## 38 MERCEUR

les Princes qui il luy a fait  
il luy a donné, quand il est  
party, vous des meubles du  
Palais, qui le estoit logé, mais  
M<sup>rs</sup> de Chaulmont n'en a pris  
qu'une partie, & l'a donné  
ceux qui il avoit apportés de  
France, pour se meubler avec  
de l'autre, avec une Chaise à  
Pérouns fort magnifique, au  
Favory du Roy de Siam, qui  
est le Coad, & qui fait pro-  
fession de la Religion Cau-  
tholique. Ce Favory est ele-  
vé à une Dignité qui est au-  
dessus du premier Ministre,  
appelle le *Barcelon*. M. le Cho-

vallet de Chaumont a fait de  
 grandes liberalitez à ceux  
 qui luy ont apporté des Pre-  
 sens de ce Monarque, & luy  
 donné un tres-beau Miroir à  
 la Princesse Reyne. Jamais  
 on n'a vû un si bon ordre que  
 celuy qu'il avoit mis dans sa  
 Maison. Ses Domestiques  
 n'ont fait aucun desordre, &  
 il avoit imposé des peines  
 pour châtier sur l'heure ceux  
 qui contreviendroient à ses  
 Reglemens, de sorte qu'il est  
 party de ce Royaume là avec  
 l'admiration de la Cour &  
 des Peuples. Le Favori du

# LES MERCURIE

Roy le vint conduire jusques  
au lieu où il s'en rembarqua  
qui est à plus de 26 lieues  
de Siam, & le régala magni-  
fiquement. Après quoy M<sup>r</sup>  
de Chalmont s'embarqua a-  
vec les trois Ambassadeurs  
Siamois qui viennent vers  
France, & qui ont cinquante  
cinq personnes à leur suite. Si-  
tost qu'il fut embarqué, il fa-  
it de cinquante volées de  
Canon ceux qui l'avoient  
compagné jusques à son em-  
barquement. Ces Ambassa-  
deurs apportent beaucoup  
de Prezents pour le Roy, pour

tout le Palais Royal, & pour les Ministres. Je ne vous en feray point aujour d'huy, le dénombrement, mais je ne scaurois m'empêcher de vous dire que parmy ces Prezents, il y a de tres beaux Canons fondus à Siam, dont toute la garniture est d'argent. Il y aussi de riches étofes, une infinité de Porcelaines singulieres, des Cabinets de la Chine, & quantité d'Ouvrages des plus curieux des Indes, & du Japon. M<sup>r</sup> de Chaumont arriva le 19. de ce mois dans le Port de

## 722 MERCURE

Est, & depuis que Vasco  
de Gama a doublé le Cap de  
Bonne Esperance, & que  
Christophe Colomb a des-  
couvert l'Amérique, il n'y a  
aucun exemple d'une plus  
grande diligence navale en  
fait de Navigation de long  
cours. Mais l'Etoile du Roy  
guidoit cet Ambassadeur, &  
c'estoit assez, puis qu'elle ro-  
gne sur les Mers comme sur  
la Terre. Si cette Relation  
n'est pas tout-à-fait exacte,  
vous n'en devez pas estre  
surprise. A peine ay-je pu  
avoir deux jours pour l'amasser.

ferme que je vous mande, & apparemment vous n'attendez pas de moy six mois estant de recherches curieuses sur cette matiere. Je continueray le mois prochain, & si je me suis abusé en quelque chose, je vous le feray sçavoir.

Je viens, à l'Article, des Modes, dont j'ay accoustumé de vous parler deux fois chaque année. Les chaleurs ayant esté quelque temps sans se faire sentir, les hommes ont fait faire des habits de drap au commencement

## 324 MERCURE

de cet esté ; & l'on croyoit  
mesme que toute cette sai-  
son se passeroit sans qu'ils  
en portaient d'autres ; mais  
les chaleurs estant tout à  
coup devenues excessives, il  
a fallu recourir à des habits  
plus légers. Ils sont fort mo-  
destes, & l'on ne porte point  
d'habits de foye, comme de  
Brocard, de Cordonnet, &  
autres de cette nature. On  
en voit beaucoup de fro-  
gées, & de petites trosses  
de laine brune nommées  
Raz de Castor. Ils sont dou-  
blez de Taffetas de la mes-

me couleur, & les Vestes font  
du mesme Taffetas. Ces ha-  
bits sont garnis de Boutons  
& de boutonnières d'argent.  
Les uns y mettent un passe-  
poil d'un petit galon léger  
en double, ou bien un ga-  
lon tout plat fort léger qui  
est fait d'un cordonnet d'ar-  
gent avec deux lames au  
bord. On la nomme d'abord  
*Galon de Paille*, & ensuite *Ga-  
lon du Loup*, à cause qu'on  
en voyoit sur les habits de  
tous ceux qui alloient à cer-  
te sorte de Chasse avec Mon-  
seigneur le Dauphin. Il est

## 226 MERCURE

devenu si commun qu'il a  
esté ordonné à ceux qui ont  
l'honneur de l'accompagner  
quand il va prendre ce dis-  
vertissement; de mettre de  
ce Galon sur un drap de Hol-  
lande vert; de sorte que ce  
Prince y a déjà esté plusieurs  
fois à la teste de trente Per-  
sonnes vestus de ces Justes  
au corps. Quant aux habits  
de Broguet ils sont onnez de  
la mesme maniere que les  
autres habits que je viens de  
vous marquer, excepté qu'ils  
sont doublez de toile de Bas-  
tiffe blonde de fort fine; les

Vestes font de mesme. On voit quelques habits de drap-  
 guet or & laine, & d'autres  
 laine & argent. Tous les Ju-  
 ste au corps bleus sont si mo-  
 destes qu'il n'y a que des bou-  
 tons, & des boutonnières  
 d'or. Les bords sont borde-  
 z d'un Galon dor, mais il n'y a  
 rien sur le Corps. La Coupe  
 est toujours de mesme, c'est à  
 dire, large par le bas. Les  
 manches sont à botes avec  
 deux plis, & un galon ou  
 passe-poil au bout de la man-  
 che, quand mesme l'habit  
 seroit tout uny. Les rubans

## 28 MERCURE

de la couleur appelée Amaranthe sont fort à la mode. Les Chapeaux sont toujours noirs. On porte plus de Cordons d'argent que d'or, & les tours de plumes blanches sont fort en usage pour ceux qui se peuvent servir de plumes, mais les baudriers n'y sont point du tout, & l'on ne se sert que de Porte-épées. Les bas sont de soye ou de Barbarie, dont la jambe n'est plus meslée, mais seulement ce qui se roule.

Les Femmes qui sont magnifiques dans les autres sa-

sons ne peuvent l'estre dans  
 celle cy, parce que l'epail-  
 leur des riches etoffes les in-  
 commoderoit. Ainsi elles  
 sont obligees d'avoir recours  
 aux Taffetas. Presque tous  
 ceux qu'elles portent cette  
 année sont glacez & chan-  
 geants. Les plus à la mode  
 sont amaranthe, & bleu, &  
 au lieu de l'amarante pres-  
 que avec toutes les autres  
 couleurs. C'est celle qui a  
 gagné cette année, & l'on voit  
 mesme beaucoup d'etoffes  
 qui ne sont qu'amarante. On  
 voit aussi des Taffetas d'azur,  
 Jan 1686. E.c.

# 330 MÉRASURE

deux les rayes font de Taffetas au lieu d'estre de satin, ce qui peut passer pour une grande nouveauté. Il y en a d'autres rayes d'argent, qui n'ont que la largeur des Brocards. Toutes les autres étoffes faites pour l'usage des Femmes sont à bandes, jusques aux Dames. On voit quelques manteaux & quelques jupes du même taffetas, mais la plus grande mode est d'avoir le manteau d'une couleur & la jupe d'une autre. On voit quantité de jupes blanches, ou garnies

# GALANTI

est de ce, on n'a pas croisi-mantel  
d'argent. Quoy que la chaleur  
ait esté grande, on porte peu de  
gazes. Peut estre qu'il n'y en a  
encore guere de nouvelles, à  
cause qu'on ne commence ordi-  
nairément à en voir que vers le  
mois d'Auguste, ainsi il n'y avoit  
que la grande chaleur qui on pult  
faire porter plutôt. On voit tou-  
jours des jupes de point de Fran-  
ce, & cette riche mode n'a point  
cessé depuis plusieurs années  
qu'elle a commence. Voilà quel-  
les sont les étoffes des manteaux  
& des jupes. Quant à la manière  
de faire les manteaux, & de gar-  
ner les uns & les autres, il n'y a  
pas beaucoup de choses à dire.  
On porte les gorges rondes ou  
en point, & cela dépend du goût.

Et ij,

## 377 MÉRACURTE

On de la maistré d'ouiches D'antob  
sur la gorge sur un ou non, un  
ce qui vient bien à une maigro, ne  
s'ir pas d'une grasse. Les man-  
tenir qui ont le moins de plis sont  
les plus à la mode. Chaque Fem-  
me s'ir tourner les plis différem-  
ment, mais on en voit beaucoup  
qui ont deux plis tournez vers l'es-  
paulte, & un vers le milieu du dos.  
On porte des franges, des galon,  
& des dentelles, mais les galons  
larges sont les plus à la mode. On  
voit quelques jupes galonnées  
jusques au genouil, avec du galon  
& de la dentelle placée alternati-  
vement, & d'autres avec de la  
frange, du galon, & de la frangeon.  
Il y en a qui mettent de la cam-  
pane à la place de la frange. On  
commence à voir des corps avec

# EXILAIEM 311

deux freres geoms doubles. La coude  
 leur de pourpre est depuis peu de  
 l'antoye. en au 'e aid iniv 100 : 0  
 .omme vous dis gien du second  
 Avoique jez mons en voyez Vous  
 vous sonnoitez offez en. Mufu  
 que pour en juger par vous mesu  
 me coude. non ne no riam, inen

## AIR NOUVEAU

**P**ensez vus & s'ombrez  
 O venez vous de ceablet  
 O s'parmy ces ombres  
 Pensers cruels, pensers jaloux  
 Ne puis je estre un moment  
 sans vous  
 Remarquez le dard de mes inquietes  
 Ombres  
 Et ce dard n'est fallot venir  
 Ombres foretes, canoires, folles  
 Ombres

## 324 MÉTAPOUR

Ceux qui ont expliqué la première Enigme du dernier mois sur le Sonnet, ont fort approché du sens que l'Auteur luy donne. M<sup>r</sup> Hougan, Hybernois, demeurant à Caën, est le seul qui l'ait trouvé. Le nombre des Vers de cette Enigme en marquoit le mot. C'estoit le Sixain. Il est impossible qu'un Sixain soit Sixain, s'il passe six Vers.

La seconde Enigme a esté expliquée sur le Procès, qui en estoit le vray sens, par M<sup>r</sup> C. F. Lourdet, du Quartier de la Place-Maubert, la Tronche de Roüen; C. Hutugé d'Orleans, demeurant à Metz; B<sup>r</sup> P<sup>r</sup> de la Chaize-Dieu d'Auvergne, l'Amant d'un de l'Amant de la belle & jeune Blonde du Maus de la rue Gist.

# GALANTEM 116

le Cœur, Chispin, Sieur du bel  
Esprit ; le Berger donneur ; le  
Trop sincère de la rue S. Antoi-  
ne ; l'Indifférent de la rue de  
l'Arbre sec, associé avec les Bel-  
les de la rue S. Honoré ; le petit  
Cercle noir & blanc ; la plus jeu-  
ne des Graces de la rue de la Co-  
sonnerie ; la petite Coquette ; l'E-  
pouse amoureuse ; l'Indifférente ;  
les Flamandes de l'Hostel Guyon-  
net, & de l'Hostel Royer ; les  
trois Mangeuses de poules de la  
rue de Buffy ; & la Spirituelle  
E. de la Riviere de la rue des  
Carmes de la Place Maubert.

Je vous envoie deux Enigmes  
nouvelles. L'une & l'autre est de  
M. Bourdeau.

De l'Académie de la Cour  
de France le 10 Mars 1711

## ENIGME.

**J**E me montre à chacun & belle &  
favorable,  
Souvent sans qu'on me cherche, on me  
trouve traitable,

Et pour un service si grand  
L'homme reste méconnoissant  
Comme Ennemie il me maltraite,  
Mettre, me prend aux cheveux:  
Encore après l'injure faite  
Il dit, & j'y consens, qu'il n'a pu  
faire mieux.

## AUTRE ENIGME.

**J**E suis grand & de bonne mine,  
Mais fort grave & fort sérieux  
Dans chaque endroit où je chemine  
La modestie est dans mes yeux.

# GALANT. 337

Je n'ay point d'yeux, pourtant en cer-  
taine figure.

Qu'à prendre depuis peu quelques  
gens m'ont reduit,

De se mes sur moy, je l'endure,  
Et mis au plus bas rang, je n'en fais  
point de bruit.

La quatrième Partie de l'His-  
toire des Troubles de Hongrie, a esté  
imprimée un mois plus tard que  
je ne croyois. Elle se debite pre-  
sentelement chez le Sieur de Luy-  
nes, au Palais, à la Justice, & en  
la Boutique de la Veuve G. Bla-  
geart. Elle contient tout ce qui  
s'est passé en Hongrie entre les  
Imperiaux & les Turcs pendant  
les années 1684. & 1685. Je suis,  
Madame, vostre, &c.

A Paris, le 20. Juin 1686.  
Jusqu'à la Question galante, &  
Juin 1686. Ff.

Les Ouvrages d'érudition n'ont esté  
poussés plus loin, que dans les trente-  
deux Recueils qui ont esté donnez au  
Public sous le nom d'Extraordinaires,  
Et ceux qui chercheront quelques E-  
claircissemens sur la pluspart des  
matieres que l'on peut traiter de quel-  
que Science que la puisse estre, Et sur  
les Origines les plus inconnues de  
beaucoup d'Arts, Et de beaucoup d'au-  
tres choses, qui pour n'estre point du  
nombre des Arts, ne laissent pas  
d'estre fort en usage, sont seuls de  
les trouver dans ces trente-deux Vo-  
lumes, Et de s'épargner par là beau-  
coup de recherches, qu'ils pourroient  
faire dans les Bibliothèques, sans  
estre assurez de trouver ce qu'ils cher-  
cheroient. Ces Recueils auroient pu  
estre poussés encore plus loin, mais on  
a jugé à propos d'en interrompre le

jours pendant quelque temps, pour ne  
se pas donner toujours de la peine,  
lors que les Etrangers, qui impriment  
tous les Ouvrages non veaux, qui ont  
quelques jours, en emportent tout le  
profit. Peut-estre que ce retranche-  
ment de travail sera cause qu'on don-  
nera quelque fois, mais dans des temps  
non réglés, comme l'estoient ceux des  
Extraordinaires, quelques quelques  
Parties du Mercure, ou quelques Vo-  
lumes mesmes sous le titre d'Extraor-  
dinaires, qui contiendront beaucoup  
d'Histoires, qui pour estre trop lon-  
gues, n'ont pu jusqu'à icy s'accommoder  
dans les Mercurus.

Le tout est imprimé par la Compagnie  
des Libraires de Paris, chez les Messieurs  
de la Compagnie, au Palais National, sous  
le Vestibule, par la porte de la Cour de  
Justice, au Salon de la Compagnie, le  
Vendredi le 17. Mars 1751. à Paris.

---

*Avis pour placer les Figures.*

**L**A Medaille doit regarder la page 78.

L'Air qui commence par, *Le Printemps commence à paroistre*, doit regarder la page 179.

L'Air qui commence par, *Pensers tristes & sombres*, doit regarder la page 333.





IV

III

VI

VII

